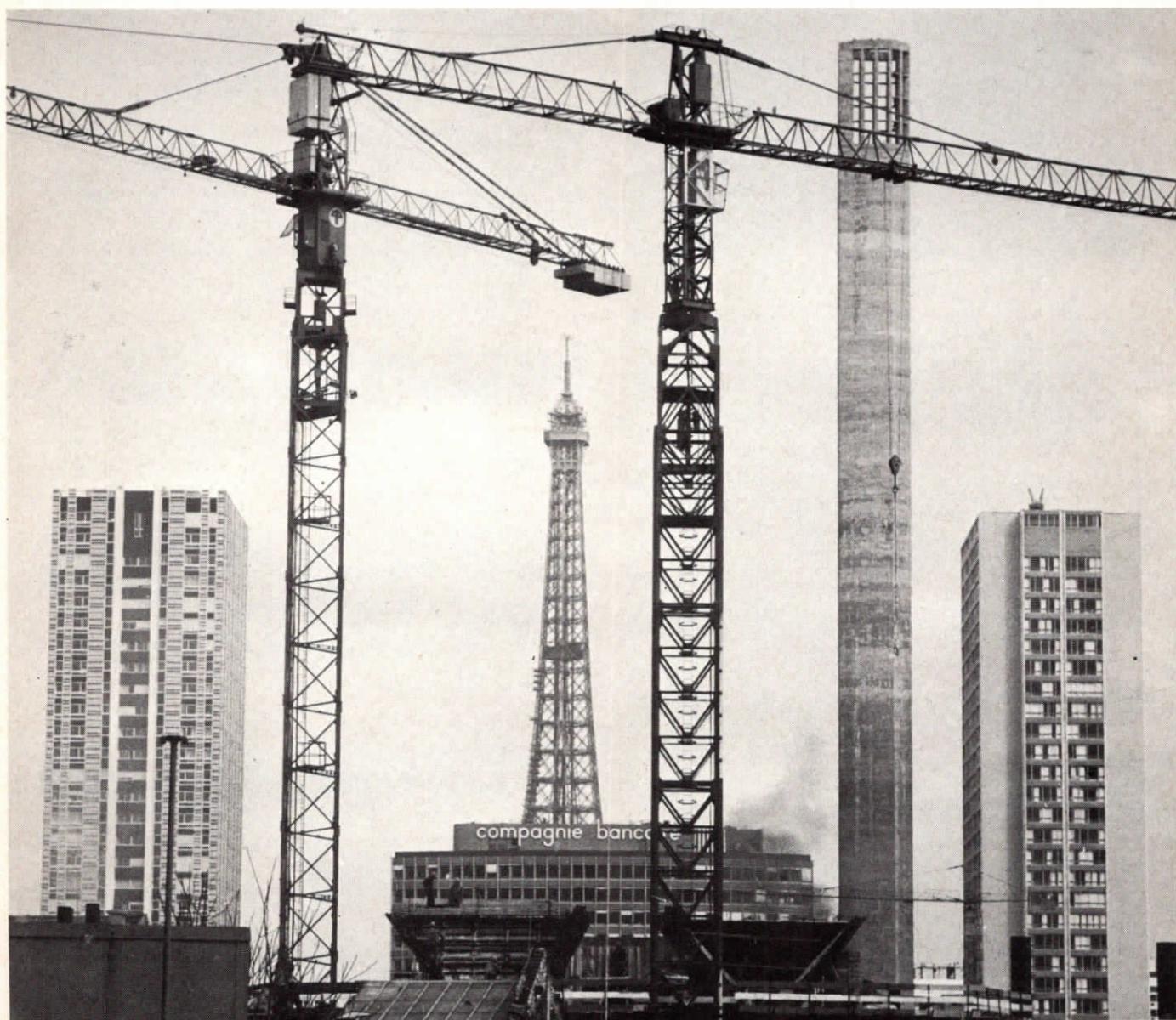


l'éducation

2,50 f



■ 800 millions d'analphabètes ■ des enfants journalistes ■ l'école primaire divise ■ festival d'Avignon ■ Paris témoin de son passé et de son temps

n° 253 ■ 25 septembre 1975

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.I.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 259 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

Instruments de pédagogie expérimentale

Instruments de psycho-pédagogie

Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 encore un adulte sur trois, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 le « processus politique » ; les syndicats et la rentrée ; l'aide internationale
- 11 trois questions à André Ouliac, secrétaire général du SNI
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 journalistes en herbe, par Jacques Mourgeon
- 16 étude : pourquoi mentir aux enfants sur la mort ? par William Grossin
- 18 documentation : activités pour les enfants jusqu'à sept ans, par Pierre Ferran
- 19 un problème par semaine : l'école primaire divise... par Christian Baudelot et Roger Establet
- 23 vous avez la parole : la classe et le petit écran, par M. Cagnac ; courrier des lecteurs.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69 20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

l'homme créateur

- 28 Avignon, le théâtre en liberté, par Georges Rouveyre
- 30 théâtre : révoltes, par Raymond Laubreaux et Pierre-Bernard Marquet
- 30 cinéma : témoignages sur le Chili, par Jacques Chevallier

le monde comme il va

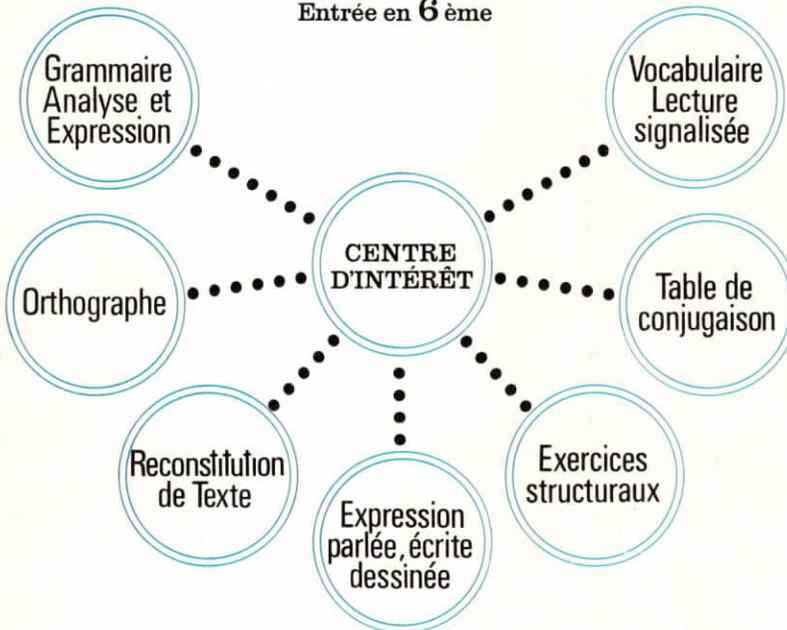
- 32 sept propositions pour protéger Paris, par Jacques Rigaud

photo — couverture : J. Pavlosky/Rapho ; p. 19 : Philippe Bertot ; p. 28-29 : AIGLES ; p. 33 Phelps/Rapho ; p. 35 : Doisneau/Rapho ; p. 37 : Christian Weiss/Fotolib.

G.GALICHET • H.CHATEL • G.LEYCURAS

notre livre de FRANÇAIS

COURS MOYEN - 2^{ème} Année
Entrée en 6^{ème}



EDITIONS LAVAUZELLE

Parution

début

octobre

1975

Un beau volume de 296 pages,
format 24 × 17 avec de très
nombreuses illustrations en
deux et quatre couleurs, cou-
verture pelliculée . . . 24,50 F

Pour obtenir un spécimen :



Editions LAVAUZELLE

B. P. 8 - 87350 PANAZOL

Prière de ne pas renouveler les
demandes antérieures faites pour
cet ouvrage.

Les intéressés recevront leur spé-
cimen en priorité dès parution
sans aucun rappel de leur part.

OMYACOLOR VOUS RAPPELLE un article CLASSIQUE

LA CÉLÈBRE CRAIE **omyacolor**®

POURQUOI cette craie répond-elle supérieurement à
toutes les caractéristiques officiellement exigées de la
"bonne craie" ?

PARCE QU'ELLE EST LA SEULE à base de véritable CRAIE
de CHAMPAGNE, la plus pure qui soit au monde.

Deux présentations : - réf. 461 craie omyacolor ordinaire
- réf. 463 craie omyacolor enrobée

1. Elle est tendre.
2. Elle fait des traits réguliers.
3. Elle ne salit pas, ne grince pas,
ne raye pas.
4. Elle est économique.
5. Et quels jolis coloris !

Echantillon sur demande à : **omyacolor**®

St-Germain-la-Ville-51240 La Chaussée-sur-Marne Tél. (26) 69.37.01

Bon à découper et à faire parvenir à OMYACOLOR St-Germain-la-Ville-51240 La Chaussée-sur-Marne ou à remettre à votre fournisseur
habituel. Veuillez me faire parvenir un échantillon de votre craie OMYACOLOR.

Nom Adresse

Etablissement scolaire

stages

■ **Le travail social communautaire et les migrants.** A Charleroi, du 17 au 21 novembre, ce stage s'adresse aux professionnels de l'action sociale intéressés par l'organisation communautaire. Le nombre de participants est limité à soixante. Les langues de travail sont le français, l'anglais et le néerlandais. Pour tous renseignements complémentaires : Institut européen interuniversitaire de l'action sociale, 39, avenue Meurée, 6001 Marcinelle, Belgique. Tél. : 071/36-62-73.

■ **Formation culturelle à l'image.** Ces stages sont destinés à toute personne s'intéressant à la photographie et au cinéma d'amateur. Ils sont organisés durant le cours de l'année 1975-1976 par l'association du Centre pour l'enseignement et le perfectionnement de la photographie, 5, rue René-Robin, 94200 Ivry, qui fournira tous les renseignements complémentaires.

■ **Formation de formateurs, à l'intention des professeurs d'espagnol du second degré.** Ce stage gratuit, d'une durée de treize semaines, débutera le 5 novembre et aura lieu tous les mercredis après-midi de 14 à 17 heures dans les locaux de l'université Paris VIII. Pour tous renseignements complémentaires : Service formation permanente, université de Paris VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris cedex 12. Tél. : 808-96-70 Poste 389.

COURS

■ **Etudes juridiques par radio-correspondance.** Cette formule permet d'effectuer les deux premières années de licence en droit (DEUG - mention droit) en suivant les travaux dirigés par radio-correspondance du Centre audiovisuel des universités de Paris. Les émissions sont diffusées chaque soir sur le réseau de radio-diffusion. Le Centre audiovisuel est un service commun créé en application de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur par les universités de Paris I, Paris II, Paris X, Paris XI et Paris XIII. Les émissions réalisées par des professeurs des universités de Paris sont complétées par l'envoi chaque semaine d'une documentation. En outre, des conférences de méthode interdisciplinaires sont organisées tous les quinze jours. Les émissions du Centre peuvent être mises à la disposition des étudiants sous forme de cassettes. Une brochure

détaillée peut être adressée à toute personne qui en fera la demande au secrétariat du Centre : 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. : 633-74-40, postes 328 et 521.

publications ONISEP

■ **Le dernier numéro de la revue « Avenir »** (janvier-février 1975, n° 260-261), « Les relations sociales dans l'entreprise », fonctions, institutions, perspectives, décrit d'abord les fonctions de ce secteur : direction du personnel, communication, sécurité. Une seconde partie est consacrée aux institutions dans lesquelles se meuvent les relations sociales ainsi que les problèmes tels que la restructuration des tâches, les horaires variables, l'aménagement des lieux de travail, etc. Une troisième partie enfin traite des formations permettant d'accéder à ces fonctions. (260 p. 15 F, franco 16,50 F).

■ **Un nouveau numéro des « Cahiers de l'ONISEP »** (n° 3, juillet 1975) « Musique, art lyrique, danse » indique que près de 20 000 professionnels (15 000 professeurs, 6 000 interprètes) sont prévus vers 1980. Mais il y a pléthore pour le piano, le chant, l'art lyrique et la danse alors que le déficit est grand pour les cordes, le solfège, les méthodes actives et que des possibilités existent aussi dans les secteurs radio, enregistrement, musicologie, discothèques, technique de facture instrumentale, etc. Ce cahier passe en revue les métiers, leurs formations avec des indications sur les débouchés et des listes d'adresses utiles (68 p. 5 F, franco 6,50 F).

■ **Une monographie, « Les entreprises publiques »**, est consacrée à l'EDF-GDF, aux Charbonnages, à la RATP, à Air France, qui emploient au total plus d'un million de salariés. Pour chaque entreprise sont précisées la structure des effectifs, l'organisation administrative, la politique de personnel (recrutement, carrière, emplois, ancienneté, avantages sociaux, possibilités de formation), (36 p. 4 F franco 6,50 F).

■ **A noter également la réédition de la brochure « Les débouchés du baccalauréat F 4 »** (génie civil, bâtiment et travaux publics (40 p. 5 F franco 7,50 F) et le dernier numéro du **Bulletin d'information de l'Onisep** (n° 255, juillet 1975) qui contient une importante étude sur le Centre national de télé-enseignement (en vente par abonnement).

publications diverses

■ **Le Centre national d'information pour le progrès économique** vient de publier :

• **Le droit des jeunes à la formation.** Le cadre juridique et conventionnel, les régimes de rémunération, l'offre de formation existante, problèmes pratiques et économiques, 80 p., 10 F.

• **Aide mémoire de la formation.** Synthèse des dispositions en vigueur, différents publics bénéficiaires et régimes respectifs, institutions nationales et régionales, 50 fiches, 38 F.

• **Actualité de la formation permanente** n° 18. Au sommaire : formation et menace de licenciement, le droit des agents de l'Etat, les commissions formation des comités d'entreprise, bilan formation continue de l'Éducation pour 1974, etc., 140 p., 30 F.

Pour tous renseignements sur ces trois parutions : CNIPE, département formation permanente, 92080 Paris cedex 07 La Défense.

cinéma

■ **Le groupe des cinémas Olympic** (Olympic, Olympic-Entrepôt, Artistic, Olympic-St-Gratien) est dirigé par une équipe de jeunes animateurs. Les programmes attirent de nombreux lycées ou écoles dans le cadre des 10 % pédagogiques. L'équipe souhaite maintenant améliorer sa formule en proposant une triple programmation : le programme régulier ; une programmation à la carte qui permet de choisir le film ; des cycles ayant un rapport direct avec les matières enseignées. La participation financière sera modulée en fonction du nombre de participants et du film choisi. Pour tous renseignements complémentaires : L'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Tél. : 783-67-42.

télévision

■ **Feuilletons** : Avec « Salvator et les Mohicans de Paris », René Wheeler et Bernard Borderie ont retrouvé la truculence d'Alexandre Dumas pour prolonger des aventures de l'un de ses héros. Mieux même que du Dumas. (TF 1 jeudi 2 octobre, 20 h 25). **La porteuze de pain**, autre adaptation de René Wheeler ; cette rediffusion d'un « impérisable » mélodrame nous fait retrouver le charme des Théâtres de jeunesse de jadis (Antenne 2, dimanche 28 septembre, 21 h 40).

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulha, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan, Lœiz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Joseph Majault, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean, vice-présidente ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

■ **Documents** : **Cécile ou la raison des femmes**, une enquête d'Eliane Victor qui renoue avec le style des « Femmes aussi » mais dans un style plus futuriste (TF1, mercredi 1^{er} octobre, 20 h 35) ; **Histoire de gens** : **Saint-Simon** ; Pierre Dumayet en quête des hommes (TF1 mardi 30 septembre, 21 h) ; et la suite de l'émission de Kenneth Clark « Civilisations » (FR3 vendredi 3 octobre, 20 h 30) ;

■ **Dramatiques** : **L'affaire Lambert**, procès pour tous, les jurés sont choisis parmi les téléspectateurs (Antenne 2 jeudi 2 octobre, 20 h 30) ; **La mort d'un touriste**, d'après Francis Durbridge, une adaptation française d'un policier anglais. Se méfier (Antenne 2 vendredi 3 octobre, 20 h 30).

■ **Cinéma** : deux classiques de l'écran, **L'homme qui rétrécit**, de Jack Arnold, une science-fiction particulièrement réussie (TF1 lundi 29 septembre 20 h 35) et un grand, très grand Carl Dreyer, **Dies irae** (Antenne 2, ciné-club du vendredi 3 octobre, 22 h 35).

expositions

■ **Les tapisseries de Le Corbusier** au musée des Arts décoratifs jusqu'au 23 novembre. Organisée conjointement avec le musée Rath de Genève, cette exposition qui coïncide avec le dixième anniversaire de la mort de Le Corbusier, fait le bilan de son œuvre tissée. Les trente tapisseries présentées feront connaître au public un aspect peu connu de son génie de plasticien pourtant étroitement lié à ses recherches de l'espace intérieur. Parallèlement, à la Fondation Le Corbusier même, 10, square Docteur-Blanche, aura lieu une exposition de dessins d'architecture. Musée des Arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 260-32-14.

■ **Robert Couturier à la Monnaie de Paris**, jusqu'au 30 septembre. L'exposition présente une quarantaine de médailles, près de deux cents sculptures et plus de cent cinquante dessins, gravures, affiches, lithographies, sérigraphies. C'est à partir de 1924 que Robert Couturier s'est consacré à la lithographie et aux dessins de publicité pour la presse. En 1948, il a réalisé sa première médaille en hommage à Maillol qui le soutenait de son amitié. Son œuvre sculptée est très personnelle. Pour donner aux silhouettes leurs formes

allongées et étirées, il se sert d'un matériau précis : le bronze ou le plâtre plutôt que la pierre ou le marbre. A partir de la stylisation de la forme humaine, Robert Couturier parvient à des formes dépouillées, ascétiques. Monnaies et médailles, 11, quai de Conti, Paris 6^e.

■ **Anatole France dans la vie sociale de son temps**, à la Maison de Radio France jusqu'au 14 octobre, entrée libre, tous les jours de 10 à 18 heures. Qui était véritablement Anatole France ? Un esthète sceptique ? Un écrivain engagé ? Dans le cadre des commémorations du cinquantième de la mort d'Anatole France l'exposition, organisée par la Société Anatole France, répond à ces questions avec des textes mais surtout avec des documents — quinze environ : photographies prises entre 1897 et 1924, reproductions de manuscrits, de dessins, de pages de journaux. A travers ces photographies, tantôt poignantes, tantôt amusantes — l'homme, l'écrivain, le voyageur y figurent aussi, certaines prenant une coloration quasi « rétro » — Anatole France apparaît toujours comme un auteur étonnamment moderne, très souvent comme un précurseur. Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e.

notez aussi

■ **L'an prochain au Québec**. Depuis 1968, plus de vingt mille jeunes ont participé à un voyage d'étude organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Les thèmes de ces voyages recouvrent les grands secteurs d'activités : affaires sociales, agriculture, arts, éducation, industrie, sports, syndicalisme, etc. Ils sont organisés par l'OFQJ à la demande de petits groupes de jeunes (dix-huit à trente-cinq ans) « organisés » ou non, qui ont une motivation réelle pour aller étudier ce qui se passe au Québec dans le domaine de leur activité professionnelle ou militante. L'initiative de ces voyages doit venir des jeunes intéressés qui déposent leur « projet » de voyage. Actuellement, l'OFQJ est en train d'examiner les premiers projets qui lui sont parvenus pour 1976 : un appel est lancé à tous ceux qui « méditent » un projet de voyage au Québec en 1976 à adresser à l'OFQJ avant les premiers jours d'octobre 1975. Renseignements et formulaires : Office franco-québécois pour la jeunesse, 5, rue de Logelbach, 75017 Paris.

thèmes vuibert

physique

Collection thématique destinée :

- à l'élève qui ne voit pas toujours comment les principes théoriques peuvent être mis en application dans la vie courante;
- à toute personne qui désire s'informer au moyen d'ouvrages sérieux de vulgarisation.

Objectifs de ces ouvrages :

- développer et satisfaire la curiosité de l'élève sur quelques thèmes évoqués en classe;
- rattacher les connaissances théoriques aux situations ou aux connaissances familières des élèves;
- inciter les élèves à observer, expérimenter, réfléchir sur des objets d'utilisation constante ou des faits et des idées qui leur sont familiers.

1^{re} série :

- Idées et découvertes en physique
- Masse en mouvement
- Vol supersonique
- Électromagnétisme
- Ondes ou particules
- Radioactivité

2^e série (nouveautés) :

- L'Énergie
- Astronomie planétaire
- Électrons et atomes
- Temps et durée
- Chaleur
- La marche vers la lumière

Volumes 16 × 21 cm, brochés - 9,50 F

Prix Enseignants 7,60 F

biologie

Collection thématique destinée :

- à l'élève du premier cycle du secondaire;
- au lecteur qui s'intéresse à la Biologie dans le cadre de l'interdisciplinarité.

Objectifs de ces plaquettes :

- compléter un enseignement thématique de la Biologie par une documentation scientifique accessible à l'élève;
- laisser au professeur la liberté de choisir, au cours de l'année, les thèmes qui correspondent aux problèmes biologiques retenus par ses élèves et par lui-même, en fonction des motivations de la classe et des possibilités locales;
- développer et satisfaire la curiosité de l'élève face aux êtres vivants;
- ouvrir l'enseignement sur le monde en traitant des exemples familiers à l'élève.

Premier titre paru :

La transmission de la vie

Une information sur la reproduction des êtres vivants

- il permet de découvrir le contenu et les limites de l'information qui doit être dispensée par les professeurs de Biologie;
- il amorce entre éducateurs et enfants, le dialogue qui constitue la part essentielle d'une véritable éducation sexuelle;
- il met en relief le caractère universel de la reproduction sexuée dans le monde vivant.

Thème double : volume 16 × 21 cm, 64 pages, broché, nombreuses photos 4 couleurs - 18 F - Prix Enseignants 12 F

Huit titres en préparation :

- La Forêt
- La lumière et la vie
- La conquête du milieu aérien
- La quête de nourriture
- Le rivage marin
- L'eau et la vie
- De la vie aquatique à la vie terrestre et inversement
- La vie en société

Volumes 16 × 21 cm, 32 pages, photos 4 couleurs.

OFFRE PROMOTIONNELLE ENSEIGNANTS

Thèmes physique : chaque série de 6 titres au prix de 5 + remise Enseignants 7,60 × 5 = 38,00 F, au lieu de 9,50 × 6 = 57,00 F.

Thèmes biologie : la transmission de la vie, 12 F (au lieu de 18,00 F).

Nom :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

- Je désire recevoir : 1^{re} série Thèmes physique (Idées et découvertes...) (38,00 F)
 2^e série Thèmes physique (Énergie...) (38,00 F)
 La transmission de la vie (12,00 F)

Je vous joins la somme de F par :

- chèque postal (3 volets, CCP La Source 33 952-11) chèque bancaire mandat-lettre

BON A DÉCOUPER ET A RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT A :

VUIBERT

63, bd. saint-germain
75005 paris



DISQUES

pour une discothèque de qualité
ces 30 cm extraits de notre catalogue

1. - **Joan BAEZ in concert.**
Un des plus beaux albums de cette grande chanteuse de folksongs. 2 disques 53 F
 2. - **Léo FERRE - Premières chansons** -
« La vie d'Artiste » est un chef-d'œuvre. Un document exceptionnel + 11 chansons. 1 disque 26 F
 3. - **Steve WARING - La baleine bleue** -
Un excellent disque d'animation. Prix Loisir-Jeunes 1975. Avec texte des chansons. 1 disque 34 F
 4. - **ANNE et GILLES chantent Pablo Néruda.**
Grand Prix du Disque 1975. A ne pas manquer. 1 album-disque avec texte des poèmes 34 F
 5. - **MOUSTAKI - Prélude** -
Judgement dernier. Les musiciens + 22 succès. 2 disques 37 F
 6. - **Gilles VIGNEAULT - Du milieu du pont** -
Ma mie est de retour. John débardeur. 1 disque avec texte des chansons 30 F
 7. - **Chants révolutionnaires du monde.**
15 chants de justice, de liberté, de fraternité. Avec texte des chansons. 1 disque 34 F
- Documentation : 5 F.
Gratuite avec chaque commande.

BON DE COMMANDE

Disques n°
M
Rue n°
Code postal Ville
Ci-joint + 5 F de port =
en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

INTER-LOISIRS

93 bis, rue Falguière, 75015 PARIS

**OMNIVOX et BBC vous proposent
une gamme très complète de cours,
d'un haut niveau pédagogique
et à des prix très étudiés.**



ANGLAIS : Cours pour débutants, adultes et enfants
Cours de perfectionnement
et de conversation
Cours de prononciation et d'intonation
Cours commerciaux,
scientifiques et techniques
Cours Automobile, Aviation,
Hôtellerie, Marine
Films pour l'enseignement de l'Anglais
et pour suivre à la radio les
cours d'Anglais de la BBC
"A L'ECOUTE DE LONDRES"
textes et explications en Français.
Abonnement 12 N° par an F 38,40
Spécimen gratuit sur demande



ALLEMAND : Cours de débutants, de révision
et commercial

ANGLAIS : Cours commerciaux

ANGLAIS/AMERICAIN

: Cours de conversation

ARABE : Cours de conversation élémentaire

BRETON : Cours de débutants

ESPAGNOL : Cours de débutants

ITALIEN : Cours de débutants et de conversation

OCCITAN : Cours de débutants

RUSSE : Cours de débutants et de conversation

En préparation

: Cours de Chinois et de Japonais

Tous ces cours

sont disponibles soit sur disques soit sur cassettes.

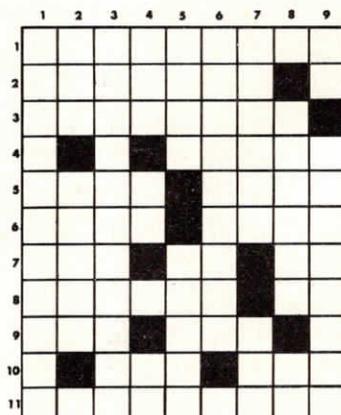


Documentation gratuite
en spécifiant la discipline
sur simple demande :
EDITIONS OMNIVOX ET BBC-E
8, rue de Béri 75008 PARIS
TEL. : 359.80.05
225.44.24 et 44.25

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 195



Horizontalement. 1 - Souvent louches lorsqu'elles trempent dans certaines cuisines. 2 - Elle marque le passage de la diligence. 3 - Emigrants du dimanche. 4 - L'arme du poète. 5 - A l'image d'un pilier souvent solidaire d'un poteau - Ouvre la tabatière pour se payer une bonne prise. 6 - Contrée - Remontant pour les crevés. 7 - Signes extérieurs de richesse - Démonstratif - Négation. 8 - Pour la respecter, il faut la battre - Préposition. 9 - Roi de Judé - Cardinal de Smyrne. 10 - Perdu par toute jeune fille le jour de ses noces - Ses chanteurs visent particulièrement les balcons. 11 - Il faut être un pied pour en arriver là.

Verticalement. 1 - Il connaît l'enfer quand il ne peut gagner le paradis. 2 - Canton de la flèche - Replats permettant au grimpeur de souffler. 3 - Susceptible de séduire. 4 - Elle ne put faire passer à son mari l'envie de faire encore la noce - Finissent en fumée - Soutien des souverains de Grande-Bretagne. 5 - Auteur de la belle Hélène - Battue, fouettée, elle est même renversée. 6 - Famille de la bruyère. 7 - Mettre au rang des parias - Ordre respecté par un préposé. 8 - De la famille des canaris ou de celle des bécasses, suivant l'espèce - Vieille vue de do. 9 - Quand la belle de Cadix accorde sa grâce - Telle une personne de beau sexe se déclarant tous les cinq ans.

solution du problème 194

Horizontalement. 1 - Œsophage. 2 - Rue - Aires. 3 - Triolets. 4 - Hennir - Io. 5 - Ok - Drôles. 6 - Gare - Gars. 7 - Os - Lu. 8 - Ami - Tyrol. 9 - Pi - Repère. 10 - Sachant. 11 - Epithètes.

Verticalement. 1 - Orthographe. 2 - Eureka - Mi. 3 - Sein - Roi - Si. 4 - Ondes - Rat. 5 - Pâlis - Tech. 6 - Hiéroglyphe. 7 - Art - Lauréat. 8 - Gésier - Orne. 9 - Es - Osselets.

échecs

par Jacques Négro arbitre

ces merveilleux fous du problème d'échecs

Les grèves des P et T ne pouvaient manquer d'avoir des répercussions sur le déroulement du concours. Nous proposons donc aux 183 participants un classement partiel.

Azémar 47 points pour 6 problèmes, Aubin 44/6, Baldassari 33/4, Barbut 42/5, Barrot 85/11, Basti 38/6, Bez 38/6, Besançon 48/6, Bois 112/15, Boussin 53/7, Bousquet 24/4, Brunet 46/7, Brachet 40/5, A. Combette 39/5, Caumartin 48/6, Chevalier 38/5, Chervet 34/5, C.-J. Verre 45/8, L. Combes 73/10, B. Combettes 46/6, Connes 66/8, Coulon 42/5, Coruble 48/6, Coquel 82/12, Cièze 40/5, Deck 8/1, Duché 10/1, Dard 24/6, Derobert 38/5, Domer 38/6, Douchet 33/5, Dupretz 33/5, Dupuich 127/17, Dupuy 33/4, A. Durand 138/18, J. Durand 42/5, Delanos 20/2, Fantapie 40/5, Frégans 54/15, Favier 38/6, Foyer Beaugency 38/6, Gelineau 48/8, Gelly 38/5, Godard 119/15, Gonneau 48/6, Guimond 63/8, Guérin 33/5, Gottardi 10/1, Gabriel 20/2, Hecquet 38/6, Henniaux 42/6, Hombert 48/6, Jeannerod 113/18, Jean 17/2, Hugot 48/6, Hubert 34/7, Kahane 38/5, Khammar 34/6, Kulyk 33/5, Lafargue 7/1, Lang 33/5, Lebrun 38/6, Léonhart 48/6, Liévin 33/4, Ly. Mont-Blanc 58/7, Le Goff 6/1, Markowicz 33/6, Marchetti 44/6, Martin 33/5, Denise Meunier 33/5, Meurquin 38/5, Monnet 33/5, Mumméro 18/5, Muller 55/7, Pontoire 8/1, Poitevin 30/5, Nicolaon 72/9, Madame Pavoine 23/3, Petiot 33/6, Picquart 92/13, Pontoppidan 48/6, Portrait 89/11, Pottiez 48/6, Picheureau 40/5, Ray 38/6, Reiner 33/5, Rivière 40/5, Rousseau 48/6, Rémy 6/1, Sodoyer 6/1, Sarramagnan 48/6, Soret 130/17, Sperling 38/6, Tauger 42/5, Tabart 87/12, Terrolles 33/5, Thévain 39/5, Trégo 33/5, Tritz 42/5, Unger 48/7, Ventoze 17/2, Varela 48/6, Vernade 61/8, Veullin 48/6, Vinoulaud 17/2, Wachowiak 38/6, etc. (Tous les autres participants n'ont qu'un seul problème.)

Tous les participants recevront un numéro de la revue Diagrammes.

solutions

problème 17

Ferron et Fuente, « problème » 1967

Clé : Dg1 (blocus).

Si 1...C-j? (Cf7, C6, R6, e5 ou f4)

2.Th7 (Tg6, Cd7, Dd4, Dxc5) mat. **Sept points.**

problème 18

W. Eiche, « BN, 1948 »

Clé : Ta1 ! (blocus).

Si 1...g6 2.Ta4 Rd4 3.Fç3 mat.

Si 1...Rd4 2.é5 g6 3.Td1 mat. **Dix points.**

l'infanterie des échecs

chronique du 8 mai 1975

1.f5+! (si 1.Ré8? Fé7 2.f5+ ou Fg8, Rd6 nulle).

1...gxf5 (si 1...Rf6 2.Ré8 Fé7 3.Fxc6! fxc6 4.fxc6 gagne).

2.Fxf5+ Rf6 (si 2...Rxf5? 3.Ré8!).

3.Ré8 Fé7 4.Fh3! (si 4.Fh7? Ré6!).

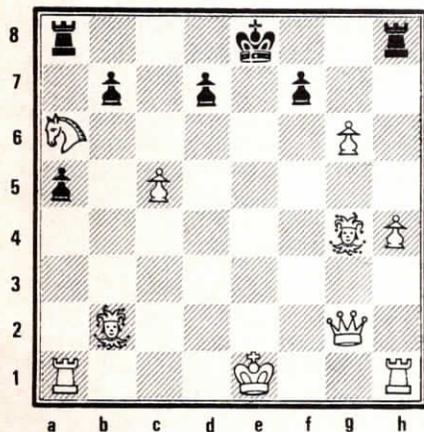
4...h4 5.Fg4 h3 6.Fxh3 et les blancs gagnent.

Cinquante quatre réponses. Parmi les meilleures : Riboulet, Connes, Basty, Duché, Godard et Laffargue.

Le nouveau concours de solutions débutera dans la prochaine chronique.

magie échiquéenne

Un problème incroyable. L'auteur, par des procédés astucieux, expose sa combinaison avec une imagination débordante. Un problème très romantique où les solutionnistes comme le poète veront de la musique avant toute chose.



Les blancs jouent et font mat en quatre coups.

partie commentée

défense Alekhine

T. Stanciu - A. Maciejewski (tournoi de Bucarest 1974).

1.é4 Cf6 2.é5 Cd5 3.Cç3 Cxc3 4.bxc3 d6

Les noirs peuvent également jouer **4...d5!** 5.éxd5 ep éxd6!

5.f4 g6

Intéressant est : **5...ç5 6.Cf3 Cç6 7.Fb5 a6 8.Fxc6+ bxc6 9.0-0 g6!**

6.Cf3 Fg7 7.d4 0-0

Relativement meilleur était **7...f6 8.Fç4 d5 9.Fd3 ç5 10.0-0 ç4 11.Fé2 Cç6 12.Ch4 f5 13.g4 é6** avec un bon jeu pour les noirs (partie Sokolski-Mikenas, URSS, 1944).

8.Fç4 ç5

Valable **8...Cç6!** 9.0-0 **Ca5 10.Fd3 ç5 11.Dé2 b6!** (partie Pavlenko-Baghirov, 1966).

9.0-0 çxd4 10.çcd4 Fg4 11.Fb3 Cç6 12.Fé3 dxé5 13.fxé5 é6

La partie des noirs est maintenant préférable, car ils ont la perspective de profiter du centre !

14.Dd2 Da5

Jouable **14...Ca5** et **15.ç4 Taç8!**

15.Df2 Fxf3 16.Dxf3 Tad8 17.Tad1

Td7 18.h4! Db4 19.h5 Tfd8

Si **19...Cxd4 20.Fxd4 Txd4 21.ç3!**

20.hxc6 hxc6 21.Dh3 Dé7 22.Txf7!

Un sacrifice inattendu que les noirs sont obligés d'accepter.

22...Rxf7 23.Fg5! Cxd4

Si **23...Dxc5 24.Dxé6+ Rf8 25.Dg8+ Ré7 26.Df7 mat!**

24.Txd4!

Une cascade de sacrifices !

24...Fxé5 25.Dh7+ Fg7 26.Tf4+

Aband.

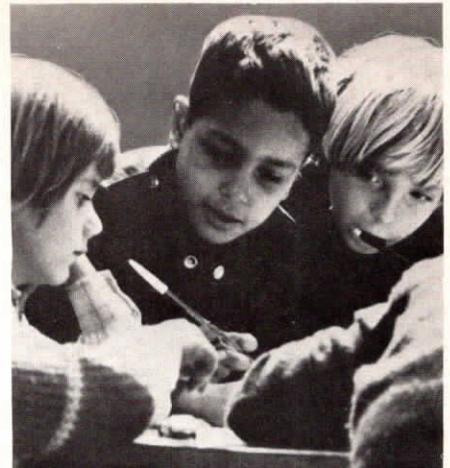
Si **26...Ré8 27.Dg8+ Rf8 28.Fxé7** gagne.

Si **26...Rf6? 27.Dh8 mat.**

Si **26...Df6 27.Txf6+ Fxf6 28.Dxc6** ou **Fh6+** et gagne.

apprenez à jouer aux échecs

Premiers pas est une petite brochure de trente pages (nombreux diagrammes) : les règles du jeu, la marche des pièces, la notation, la pratique du jeu, comment juger la position, la finale, les débuts, etc. Quatre francs en timbres ou au C.C.P. n° 257.351 Marseille, Jacques Négro « échecs », 06000 Nice-Matin.



pédagogie bourrelier

Indispensables pour l'enseignant :

- des guides pratiques
- des dossiers d'information

ELEMENTS DE PEDAGOGIE PRATIQUE DE LA CLASSE

Deux ouvrages de Jean Tronchère et Jacques Priouret

Pour l'Ecole Maternelle : LES MOINS DE QUATRE ANS
Hélène Brulé

L'ENFANT DE QUATRE A CINQ ANS
sous la direction de Madeleine Abbadie

L'ENFANT DE PLUS DE CINQ ANS
sous la direction de Réjane Sarazanas

Pour l'Ecole Elémentaire : UNE ANNEE
AU COURS PREPARATOIRE
UNE ANNEE
AU COURS ELEMENTAIRE
UNE ANNEE AU COURS MOYEN
Trois livres de Jean Tronchère
En vente en librairie
catalogue sur demande

armand colin

103, bd Saint-Michel - 75005 PARIS

ENCORE UN ADULTE SUR TROIS...

LE MAL ne date évidemment pas d'hier. Il est, à vrai dire, vieux comme le monde, mais depuis qu'on s'est avisé de son existence et de sa gravité, on n'a pas encore trouvé de moyen de mettre fin à ce « dernier fléau du genre humain ». En chiffres bruts il se définit ainsi : on compte encore aujourd'hui plus de 800 millions d'analphabètes dans le monde, soit le tiers de la population mondiale adulte. Pire encore, ce chiffre ne cesse de croître dans l'absolu (il diminue, certes, en pourcentage) et, entre 1960 et 1970, cette augmentation a été de 8 millions pour les hommes et de 40 millions pour les femmes — qui représentent ainsi 60 % de l'ensemble des analphabètes.

Et cependant les efforts n'ont, semble-t-il, pas manqué pour réduire l'analphabétisme dans le monde. Il a même pu être prouvé que des succès étaient possibles. C'est ainsi qu'à Cuba, dans la seule année 1961, le taux d'analphabétisme est tombé de 23 à 4 %. Mais c'est que des mesures radicales avaient été prises, en particulier la fermeture temporaire des écoles dont les élèves avaient été utilisés comme alphabétiseurs.

Il n'en a pas été de même partout dans le monde et un rapport qui vient d'être publié par l'Unesco et le Programme des Nations-Unies pour le développement n'est pas particulièrement optimiste. Il fait état des onze projets du programme expérimental mondial d'alphabétisation mené depuis dix ans dans le cadre des activités de l'Unesco, et qui affectait les pays suivants : Algérie, Ethiopie, Guinée, Madagascar, Mali, Soudan et Tanzanie pour l'Afrique, Equateur pour l'Amérique et Inde, Iran et Syrie pour l'Asie. Ce Programme avait été adopté en 1964 par la treizième session de l'Assemblée générale de l'Unesco et reposait essentiellement sur l'idée — dont on attendait beaucoup — de l'alphabétisation fonctionnelle. Il s'agissait de lier étroitement cette alphabétisation au développement, de l'intégrer à la vie productive des élèves, que ceux-ci exercent des activités agricoles ou industriel-

les, et l'on espérait ainsi que ceux-ci seraient sensibles aux bénéfices immédiats d'une première instruction (salaires plus élevés ou meilleures récoltes) et accepteraient donc mieux les efforts qu'elle leur imposait.

Il semble bien avoir été démontré — même dans les cas où les autorités du pays concerné ont réellement manifesté la volonté de mener à bien la campagne — que ce concept de fonctionnalité, bien que valable, offrait une solution trop technique à un problème qui ne l'était pas uniquement. C'est d'ailleurs ce que certains pays ont compris, par exemple l'Algérie, la Guinée et la Tanzanie, qui ne se sont pas seulement intéressés aux aspects purement économiques de l'alphabétisation, mais l'ont aussi considérée comme un moyen d'accroître la participation du peuple à la vie sociale et politique. Preuve nouvelle, s'il en était besoin, que l'homme ne doit pas être seulement traité comme une machine à produire mais défini aussi et surtout comme un être libre et un citoyen responsable.

Le Programme avait aussi pour but de montrer que l'alphabétisation fonctionnelle pouvait modifier à la fois

les rapports des nouveaux alphabètes avec leur milieu et ce milieu lui-même. Cela n'a pas toujours été le cas non plus. C'est ainsi qu'en Inde, dans les régions de Jaipur et de Lucknow, des cultivateurs sont bien parvenus à améliorer leurs informations techniques et à résoudre sur le plan personnel des problèmes d'exploitation, mais ils ne se sont pas montrés pour autant disposés à participer aux activités des coopératives, des conseils de villages et d'autres organismes communautaires.

Le rapport conclut donc des observations recueillies que, plus que la simple assimilation d'astuces de métier, c'est une conscience critique qui doit permettre aux nouveaux alphabètes de maîtriser et de transformer leurs propres conditions d'existence. Il est également prouvé que l'aide étrangère ne peut mieux faire que soutenir les efforts nationaux et que, plus que la participation financière, c'est l'approfondissement des liens entre l'aide internationale et les aspirations nationales qui joue en l'occurrence un rôle déterminant.

Ainsi Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, a-t-il pu déclarer, à l'occasion de la récente Journée internationale de l'alphabétisation : « La victoire sur l'analphabétisme requiert plus que la compétence technique. Elle suppose avant tout une prise de conscience de la collectivité nationale, une mobilisation de tous les secteurs sociaux, qui affirme l'identité nationale et les traits culturels qui lui sont propres. Il faut, enfin, une volonté politique effective de la part des gouvernements qui confère aux tâches d'alphabétisation le caractère d'un effort libérateur et patriotique. »

Sans doute, et c'est là une raison d'espérer, « l'humanité possède désormais les connaissances et les techniques nécessaires pour éliminer l'analphabétisme », mais cette victoire sur l'ignorance ne peut être l'œuvre que des alphabètes eux-mêmes et c'est bien évidemment d'elle que dépend, pour eux, tout progrès.

Pierer-Bernard Marquet

“ le processus politique ”

« L'enseignant et le processus politique », tel fut le thème de discussion de la XXIV^e assemblée de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE).

« Tous les enseignants devraient avoir le droit et la responsabilité de participer pleinement au processus d'élaboration des décisions, à tous les niveaux de la société », et en effet l'assemblée a défini le « processus politique » comme étant l'« ensemble des procédures d'élaboration des décisions dans lesquelles les enseignants et leurs organisations ont à jouer un rôle spécial du fait qu'ils préparent les citoyens de demain ». En préparant les élèves et les étudiants à faire usage du processus politique, les enseignants devraient leur faire connaître toutes les opinions et toutes les sources d'information pour leur permettre de prendre part à l'élaboration des décisions.

Tout en prônant pour les organisations d'enseignants l'indépendance à l'égard de toute affiliation à un parti politique donné, la CMOPE estime qu'elle doit se préoccuper des conséquences des problèmes politiques sur l'éducation. En collaboration avec d'autres organismes internationaux, elle devrait faire pression sur les gouvernements afin qu'ils appliquent pleinement les recommandations internationales qui concernent les enseignants et leurs organisations.

Par ailleurs, les enseignants devraient s'efforcer d'obtenir que la Déclaration des Droits de l'homme soit respectée partout, de façon à jouir de la totalité de leurs droits civiques, y compris celui d'exercer des mandats électifs sans perdre pour autant la sécurité et les avantages de l'emploi.

Le président Niamkey Adiko a déclaré qu'il est « normal » que tous les enseignants s'intéressent à la vie

politique, qu'ils soient actifs dans les institutions de l'Etat et qu'ils aient besoin d'être « des citoyens à part entière, jouissant pleinement de leurs droits politiques ». Il considère en effet que l'action politique de l'enseignant est « le prolongement normal de sa profession ». C'est pourquoi « dans le processus politique de tous les pays », les enseignants et leurs organisations « ont un rôle primordial à jouer », particulièrement dans les Etats où ils constituent un groupe vital de la minorité alphabète, ce qui les oblige à participer au développement régional.

Dans ces conditions, a dit M. Adiko, la CMOPE fournit des informations et des directives utiles au niveau international et constitue en même temps un moyen de véritable coopération internationale au niveau des enseignants ». Il a donc exhorté les organisations membres à renforcer cette coopération, car la Confédération a besoin de leur soutien pour « faire face » avec une efficacité particulière, « au processus politique au niveau mondial ».

Parmi les résolutions adoptées l'une concernait l'égalité des chances d'éducation des femmes, l'autre l'inquiétude causée par la décision de l'Unesco de suspendre l'aide culturelle à l'Etat d'Israël, une autre enfin se préoccupait de la situation au

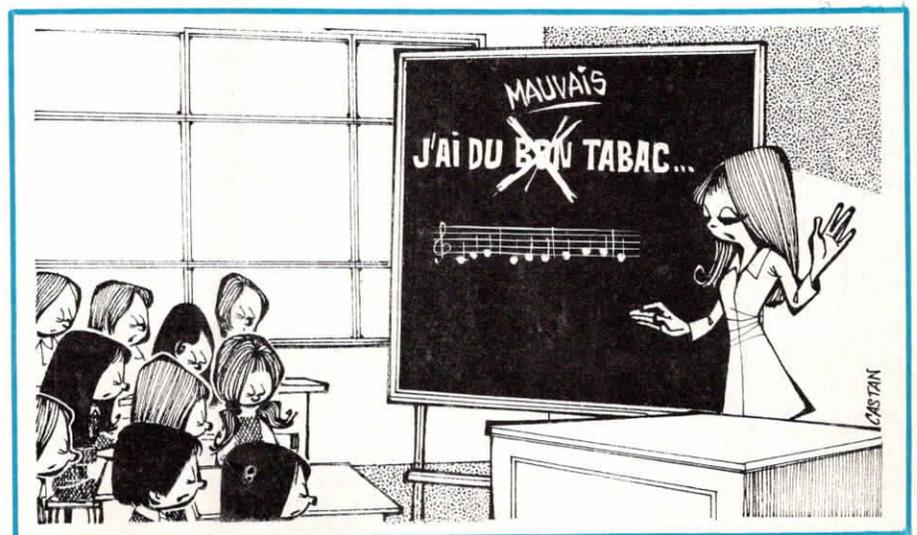
Chili et la CMOPE continuera à réclamer le rétablissement de tous les droits des enseignants chiliens.

En conclusion, il a été à nouveau précisé que la CMOPE doit trouver, à l'égard des problèmes qui se posent à elle, les solutions sans lesquelles « il n'y a guère l'espoir de dispenser un enseignement qui concoure à résoudre les problèmes plus larges du monde tout entier ».

les syndicats et la rentrée

A l'occasion de la rentrée scolaire les syndicats d'enseignants du second degré précisent leur position.

Le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES) estime quant à lui que de nombreux besoins de formation initiale et permanente ne sont pas couverts par le service public d'enseignement ; les conditions de travail des maîtres et des élèves restent mauvaises, le pouvoir d'achat des personnels continue de se dégrader. Aussi le SNES dénonce-t-il l'appel démagogique du ministre de l'Education à l'esprit de sacrifice des personnels, des parents et des élèves, qui vise à camoufler



les responsabilités du gouvernement et les véritables causes des difficultés que connaît le service public d'enseignement. La vérité est que la politique scolaire du gouvernement tourne le dos aux intérêts des jeunes et de la nation, et que « la situation dans l'enseignement est aussi grave que dans les autres secteurs ».

Le SNES s'inquiète du chômage des enseignants et conteste le nombre de maîtres auxiliaires non réemployés cette année, avancé par René Haby : selon ce syndicat 8 000 maîtres auxiliaires étaient encore sans emploi à la veille de la rentrée.

« Les besoins réels sont tels qu'il faut créer des dizaines de milliers de postes » à déclaré Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, pour qui « la politique du gouvernement vise à adapter étroitement le système scolaire à la crise ».

Le problème des titularisations des auxiliaires préoccupe aussi le Syndicat national des collèges (SNC) qui attend toujours la publication de textes officiels visant à l'intégration dans le corps des PEGC de plus de vingt mille auxiliaires et instituteurs. Pour le SNC « la loi du 11 juillet 1975 ne modifiera en rien les conditions de cette rentrée ». Les professeurs refusent de supporter les inégalités considérables de leurs conditions de travail, plus aberrantes encore depuis la disparition des filières dans les CES ; pour ce syndicat « l'égalité des chances » promises aux élèves demeure conditionnée par l'égalité du statut de leurs professeurs, notamment en matière de conditions de travail.

André Zilber, secrétaire général de ce syndicat, réclame des négociations et prévient que « devant l'inanité des « réformes », faute de progrès en matière de conditions de travail, ce n'est plus le « malaise » des personnels de collège qu'il faut déplorer mais à leur hostilité active qu'il faut s'attendre ».

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) s'intéresse à la « loi sur l'éducation ». Il redoute l'autonomie car « le risque de soviétisation des lycées et des collèges est évident ». D'autre part, cette loi

ils ont dit

Fédération Corneç :

« Le gouvernement vient de prendre, à l'occasion de la rentrée, des mesures exceptionnelles dont la plupart demeureront sans lendemain. La FCPE ne peut se satisfaire de dispositions circonstancielles prises à l'occasion d'une seule rentrée scolaire. De telles aides spécifiques ne visent qu'à reculer l'échéance de la gratuité réelle et effective qu'elle persiste à revendiquer pour tous les élèves des écoles publiques. »

Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat à la Fonction publique :

« D'ici à 1978, 250 000 agents de l'Etat, auxiliaires, seront titularisés. Ce plan stoppe le licenciement des auxiliaires, ainsi que le recrutement de nouveaux auxiliaires, tout en permettant de garder un volant « tolérable » d'agents. »

Trois syndicats de la Fédération de l'Education nationale : intendants (SNEIN), directeurs d'établissement (SNPDES, SNDCT) :

« Nous n'avons pas les moyens nécessaires pour assurer une vie scolaire normale ni la modernisation des moyens pédagogiques... L'accroissement du budget du ministère de l'Education n'a jamais été égal, depuis plusieurs années, à celui du coût de la vie... Il faudra choisir entre chauffer les locaux ou enseigner dans le froid. »

Marcel Berge, secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique, appelant à la grève quand deux heures au moins d'EPS ne peuvent être assurées :

« Mieux vaut pour les enfants comme pour les maîtres qu'il n'y ait pas d'éducation physique du tout plutôt qu'une caricature. »

Et à propos de la semaine d'action contre le projet Mazeaud :

« Nous veillerons à ce que cette semaine converge avec les actions envisagées par les autres enseignants de la FEN et avec l'ensemble des travailleurs sur la défense du pouvoir d'achat et contre le chômage. »

André Henry, secrétaire général de la FEN :

« L'échec de la réunion du 17 septembre avec la CFDT et la CGT est grave et regrettable. La FEN était allée à cette rencontre avec une ferme volonté d'unité d'action, mais certaines concessions lui sont impossibles ; aussi ne peut-elle signer l'accord pour une action commune à trois pour la journée du 4 octobre comme cela avait été envisagé. Une nouvelle rencontre après cette date pourra évidemment avoir lieu. »

« organise délibérément la médiocrisation de l'école publique ». Enfin, du côté du personnel on s'oriente vers « une situation inextricable ». Le SNALC considère qu'il s'agit d'« une politique à la fois démagogique et malthusienne qui risque de placer la France en retard sur son temps ».

l'aide internationale

Réunis pour la première fois par l'Unesco, de hauts fonctionnaires de l'Education appartenant aux vingt-cinq pays les moins développés, ainsi que des représentants d'institutions d'assistance nationales et internationales, viennent de terminer leurs travaux, qui ont duré dix jours, au siège de l'Organisation, à Paris.

Le but de la consultation était d'identifier et d'examiner les principaux problèmes que soulève le développement de l'éducation dans ces pays, de déterminer les stratégies à mettre en œuvre, ainsi que d'esquisser les grandes lignes d'un programme de coopération de nature à intensifier l'action internationale en ce domaine.

C'est ainsi qu'une liste de secteurs qui devraient bénéficier d'une priorité a été établie : éducation populaire, formation de personnel enseignant, recherche, équipement et matériel pédagogiques (de l'impression de manuels scolaires à la réalisation de programmes éducatifs radiophoniques et télévisés).

Les personnalités présentes ont exprimé le vœu que le développement rural bénéficie d'un soutien massif et que l'emploi de langues nationales dans l'enseignement soit encouragé, et sont convenus que la « solidarité internationale dans la lutte contre l'ignorance est aussi importante que la lutte contre la faim ».

Informations recueillies par
Catherine Bousquet

trois questions à

André Ouliac

secrétaire général du
Syndicat national des instituteurs



Pourquoi votre action à la rentrée s'est-elle manifestée spectaculairement à propos de la maternelle et non de l'ensemble de l'enseignement primaire, voire du premier cycle du secondaire ?

L'action du SNI ne s'est pas seulement portée sur les écoles maternelles, mais sur une plate-forme groupant tous les secteurs que nous couvrons, de la maternelle à la classe de troisième. Ce sont la presse et les impératifs du moment qui ont rendu le problème des maternelles le plus spectaculaire, qui l'ont mis au premier rang de l'actualité. Mais il est vrai que l'école maternelle est à la première place dans l'édifice scolaire et que les précédentes réformes ne s'attaquaient qu'aux étages et non à la base. Sans les écoles maternelles rien n'est possible. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'elles soient au centre de l'actualité.

Que pensez-vous des expériences officielles pour favoriser la scolarité pré-élémentaire, comme les institutrices itinérantes, les institutrices à mi-temps, les regroupements intercommunaux ?

Le Syndicat national des instituteurs est absolument opposé à ces expériences : la solution ne passe pas par là. Elles pourraient même laisser croire à l'opinion publique que les problèmes sont réglés alors qu'il n'en est rien. La scolarité pré-élémentaire en milieu rural ne consiste pas à faire des institutrices itinérantes que certains regroupements intercommunaux utilisent. C'est sur des bases simples, claires, en tenant compte des réalités géographiques et humaines, que nous la concevons. Nous pensons que ce qui a été fait en ce domaine est très insuffisant et n'a pas du tout réglé les problèmes de l'école maternelle en milieu rural.

A propos de votre action en faveur de la baisse des effectifs, on a pu lire ou entendre dire que le SNI surprénait car il nous avait habitués à plus de modération, à la négociation plus qu'à l'action directe. S'agit-il d'un durcissement de vos positions, d'une modification de votre stratégie ?

On a en effet entendu parler du durcissement ou du relâchement de notre action, mais en fait elle est très simple, très claire et ne fait qu'appliquer les directives et les décisions de notre congrès de juillet tenu à Saint-Etienne. Durcissement ? Au vrai nos positions ont toujours été très dures et très précises ; il en a été ainsi lorsque nous avons négocié pour la formation continuée ou pour la résorption de l'auxiliarat : là aussi nous avons adopté une attitude très ferme et qui n'était nullement démagogique. Pour les écoles maternelles, nous avons frappé un grand coup auprès de l'opinion publique. Notre attitude a été celle de responsables, une attitude efficace qui a permis un succès du SNI : l'abaissement à trente-cinq élèves par classe est maintenant devenu officiel.

au B.O.

statuts

● Les possibilités de travail à mi-temps dans l'enseignement public du second degré peuvent être envisagées, dès la présente rentrée scolaire, et en dehors des cas prévus par les textes en vigueur et notamment par le décret du 23 décembre 1970. L'autorisation sera donnée, au besoin pour convenances personnelles, et sans aucune autre justification, pour une année scolaire; elle sera renouvelable par tacite reconduction. (Circulaire du 18 août 1975 - B.O. n° 31).

● Dans l'attente de dispositions particulières concernant cette catégorie d'auxiliaires, l'engagement de nouveaux suppléants éventuels est interdit, sauf dérogation ministérielle. Cette interdiction ne concerne pas les instituteurs et institutrices roustaniens. (Circulaire du 11 août 1975 - B.O. n° 31).

● Une circulaire du 2 septembre 1975 (B.O. n° 32) précise les conditions de dépôt et de transmission des candidatures à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de principal ou directrice de CES. Une circulaire parallèle du 6 août 1975 (B.O. n° 32) traite des listes d'aptitude aux fonctions de proviseur (directrice) et de censeurs des lycées, directeur (directrice) des CET.

● Les instituteurs titulaires et stagiaires qui souhaitent changer de département par voie de permutation doivent se conformer aux indications données par une circulaire du 5 septembre 1975 (B.O. n° 32).

● Le changement d'académie des PEGC titulaires par voie de permutation est soumis aux modalités de la circulaire du 6 août 1975 (B.O. n° 32).

établissements scolaires

● Les tarifs de pension applicables dans les établissements d'enseignement public

du second degré font l'objet d'un arrêté du 4 août 1975 (B.O. n° 31). Pour un établissement déterminé, le tarif est fixé par décision du recteur, sur proposition du chef d'établissement et après avis du conseil d'administration.

● Les effectifs maximum d'élèves dans les classes maternelles et enfantines ne doivent pas, à partir de la prochaine rentrée scolaire, et en principe, dépasser 40 enfants présents. (Circulaire du 2 septembre 1975 - B.O. n° 32.)

bourses

● Afin de permettre aux familles et aux collectivités locales d'assurer la fréquentation scolaire obligatoire, les bourses de fréquentation scolaire sont augmentées à compter du 15 septembre prochain. Le 1/6 de bourse passe de 90 F à 126 F pour la pension complète, de 25 F à 35 F pour la demi-pension. Les bourses qui varient de 6/6 à 3/6 suivant la situation des familles, peuvent être fixées à : — 756 F, 630 F, 504 F et 378 F par an pour la pension complète, et à — 210 F, 175 F, 140 F et 105 F pour la demi-pension.

● Bourses d'enseignement supérieur. Une circulaire du 27 juin 1975 (B.O. n° 27) fixe le montant des différentes bourses d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1975-1976. Les taux sont majorés uniformément de 603 F pour tenir compte des hausses de tarifs des œuvres.

recrutement

● Vingt-deux postes sont offerts au concours interne et 12 au concours externe pour l'admission aux instituts régionaux d'administration en vue de la formation d'analystes. (Note du 4 août 1975 - B.O. n° 32).

● Un concours de recrutement pour 70 assistants du service social au secrétariat d'Etat aux Universités aura lieu le 10 décembre prochain (arrêté du 6 août 1975 - B.O. n° 32).

● Pour le recrutement de documentalistes et de secrétaires de documentation,

les modalités d'organisation des concours viennent d'être rappelées, en vue de la session des 19 et 20 novembre 1975. (Arrêté et circulaire du 18 août 1975 - B.O. n° 32).

rémunérations avantages sociaux

● Le taux des indemnités de charges administratives attribuées à certains personnels du ministère de l'Education et du secrétariat d'Etat aux Universités vient d'être revalorisé. Ce sont deux arrêtés du 8 juillet 1975 — dont l'effet remontera au 1^{er} janvier 1975 — qui fixent les nouveaux chiffres (B.O. n° 31).

● Un décret du 14 avril 1975 a institué une allocation supplémentaire d'attente (voir le décret et la circulaire d'application au B.O. n° 23) dont pouvaient bénéficier certains enseignants non titulaires, sous réserve, notamment, que leur dernier engagement n'ait pas été renouvelé à l'issue de trois années consécutives d'activité. Une circulaire du 11 août 1975 (B.O. n° 31) étend, à titre tout à fait exceptionnel et transitoire le bénéfice de l'allocation supplémentaire d'attente aux enseignants, non titulaires dont l'engagement n'aura pas été renouvelé au terme de deux années scolaires successives d'exercice de leurs fonctions.

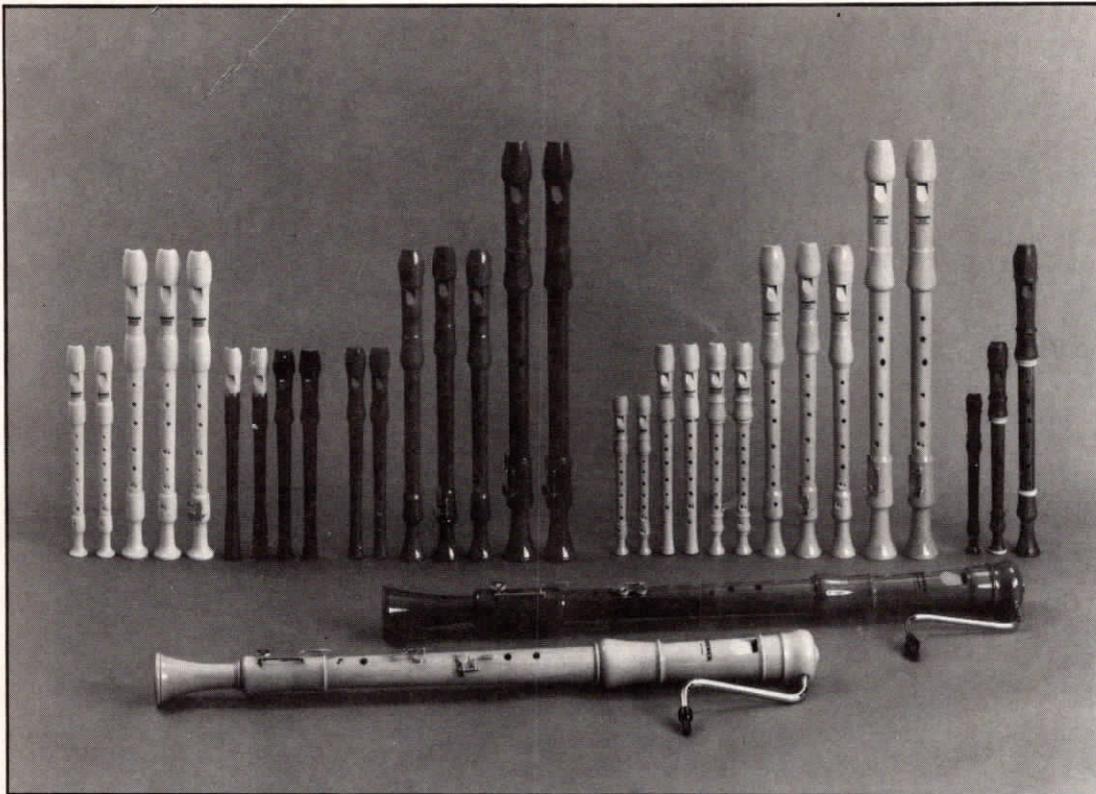
● La rémunération des maîtres d'internat et des surveillants d'externat vient d'être révisée : indice majoré 221 au 1-7-1974, 228 au 1-7-1975, 235 au 1-7-1976. (Décret du 15-7-1975 - B.O. n° 30.)

Corse

● Cinq arrêtés du 6 juin 1975 (B.O. n° 25) énumèrent les compétences attribuées aux recteurs d'académie et exercées désormais dans la région Corse, par le vice-recteur.

Journée des aveugles

● La Journée nationale des aveugles a été fixée, pour 1975, au 12 octobre prochain.



COLLECTION
COMPLÈTE
DE FLÛTES
VARIÉE

C'EST AUSSI
LA
PLUS HAUTE
QUALITÉ

FABRICATION TRADITIONNELLE EN BOIS SÉLECTIONNÉS

Hohner

Hohner France S.A. 21, RUE VAN LOO - 75016 PARIS - 224-65-50

meublier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

Un journal rédigé
par des enfants,
cela ne date pas
d'aujourd'hui.

L'imprimerie a toujours
exercé une fascination
sur l'enfant
et, même au temps
des autres media,
la transformation
de la calligraphie
en typographie
conserve de quoi
le séduire. Mais
le journal de classe,
où fleurissent
les poèmes naïfs,
les récits de promenades
et parfois aussi
des reportages,
le journal que
l'on échange
avec d'autres écoliers,
le journal scolaire
pour tout dire, reste
le reflet d'un monde
relativement clos.

Peut-on aller plus loin,
même pour une
brève expérience ?

Peut-on aller jusqu'à
confier à des enfants
le soin de réaliser,
dans des conditions aussi
proches que possible
du journalisme
professionnel, un
« vrai » quotidien
qui s'adresse, aussi,
à des adultes ?

C'est ce qui a été tenté
pendant quelques jours
cet été à La Bourboule.

journalistes en herbe

FESTIVAL (international) du film pour l'enfance et la jeunesse, ateliers où les jeunes curistes pouvaient s'initier à diverses activités éducatives, tel était le programme des troisièmes Semaines internationales du cinéma pour l'enfance et la jeunesse, qui se sont déroulées à La Bourboule du 30 juin au 16 juillet dernier. Mais cette année les organisateurs ont voulu ajouter un « atelier presse » aux quatorze autres qui se consacraient au cinéma super 8, à la vidéo, au film d'animation, à la diapositive, et encore au modelage, aux arts graphiques, à la musique, au cirque et même à la magie... Ici, on jouait au petit cinéaste, là on tapait sur des tambours ou sur des xylophones... comme on l'avait fait les années précédentes (1).

On pouvait faire encore autre chose : un journal, un journal quotidien qui serait le compte rendu écrit de ces activités et le lien « tangible » entre elles. Entre elles et le public, la rue aussi, puisque chaque jour les sept cents exemplaires étaient (plus ou moins hélas) distribués en ville, chez l'épicier, le boulanger, dans les cafés et à la réception des hôtels. Les citadins et les parents des chers petits curistes avaient là un écho de ce qui se mitonnait dans les studios improvisés ou sur les scènes de fortune.

« de l'imagination
c'est tout »

Ce quotidien d'une décade s'ouvrait sur la rue. Reporters en herbe partaient à l'aventure à travers La Bourboule questionner les commerçants, les passants, sur ce

qui se passait ou allait se passer. La visite du président de la République (le 13 juillet) leur donna l'occasion de rassembler des interviews-express dont ils surent restituer le naturel. L'occasion fut également bonne de « réaliser » un entretien avec Pierre Etaix venu présenter son film *Yoyo* au festival du film pour l'enfance. Technique américaine : ces garçons et ces filles entre onze et quinze ans cueillirent Etaix à la descente du train, magnétophone en bandoulière, carnets à la main, ils le harcelèrent jusqu'à son hôtel. Puis, plus tard, eut lieu l'interview proprement dite avec questions préparées à l'avance, sélectionnées. Rien du journalisme à sensation mais des questions, comme celle-ci, qui surprirent Etaix et Annie Fratellini : « Quelle différence faites-vous entre un comique et un clown ? »

Conçu et fabriqué comme un « vrai journal » avec le rythme syncopé qui caractérise le travail d'une rédaction, et cette espèce de fantaisie un peu exhibitionniste sans laquelle les journalistes seraient pris au sérieux. *De l'imagination, c'est tout* (le titre fut trouvé par une « rédactrice » de quatorze ans) apparut plus comme une école d'observation que comme un exercice rédactionnel. En cela nous étions loin du journal de classe. L'essentiel était d'abord d'envoyer les enfants sur le terrain et de leur faire oublier qu'il s'agirait plus tard de rédiger. Partis dans les ateliers bloc-notes et stylo-bille à la main, ils revenaient avec des impressions, après s'être heurtés au mutisme des interlocuteurs. Il leur fallait apprendre à regarder et surtout à écouter. Souvent ils rentrèrent bredouilles parce qu'ils

n'avaient « rien tiré » d'un cinéaste de leur âge.

une manière de voir et d'entendre

Car là aussi joue le mimétisme. De même que les réalisateurs

vidéo ou les décorateurs adolescents ne songeaient qu'à imiter la télévision de papa (à nous Jacques Martin ou Danièle Gilbert), nos journalistes pastichaient inconsciemment le grand reporter. Or, jouer à Joseph Kessel devant un gosse de dix ans qui manipule une caméra, essayer de le faire parler de son travail, de découvrir le

pourquoi de son activité, apparut impossible. Nos « rédacteurs » comprirent assez vite que chez l'enfant l'action, l'inspiration sont instantanées et très vite oubliées. Au « pourquoi » ne répond pas le « parce que ». Il n'a pas besoin de justification, d'explication. Du reste il en est heureusement incapable. « C'est comme ça » et puis

GARE DE LA BOURBOULE, 4 JUILLET 1975, 14H30.

Pierre Etaix (Yoyo) entre dans le hall de la gare il est vêtu d'un costume bleu marine. Il porte deux sacs de voyage, dont l'un ressemble à un sac pour chat. Annie Fratellini, sa femme est également vêtue de bleu marine. Personne pour les accueillir (on est en train de discuter à l'hôtel de ville de l'avenir du cinéma pour l'enfant), personne sauf nous les six journalistes en herbe très gentiment Pierre Etaix et Annie Fratellini acceptent d'être interviewés et malgré la pluie nous proposent d'aller à pied à leur hôtel. Sur le chemin Pierre Etaix s'arrête subitement puis d'un seul coup se met à courir vers une petite rue. En courant il nous crie presque : "j'étais venu il y a 40 ans à la Bourboule, j'avais habité par là". Le voilà qui cherche. Il trouve et revient vers nous visiblement heureux : "c'était bien là dit-il". Devant l'hôtel des Iles Britanniques Annie Fratellini retrouve à son tour son passé en rencontrant une camarade. Nous nous quittons et nous nous donnons rendez-vous trois quart d'heure plus tard. Sous une pluie battante, nous courons vers la Mairie où nous préparons avec fièvre nos questions. Parce que interroger Pierre Etaix et Annie Fratellini, c'est faire un grand reportage pour nous ! Le temps passe vite. A trois heures et quart nous nous retrouvons. Quelques photos et on commence.

Ce texte est l'introduction du « Spécial Etaix » qui comporte également l'interview de Pierre Etaix et Annie Fratellini, réalisée par Geneviève B. 14 ans, Marianne H. 13 ans, Françoise B. 12 ans et Daniel J. 16 ans (numéro du samedi 5-dimanche 6 juillet 1975).

c'est tout.

Pour un journaliste l'épreuve est difficile. D'autant que curieusement nos apprentis étaient constamment en proie au doute. Combien de fois lorsque nous essayions de les orienter, de leur dire : « Tu devrais aller voir ceci, interroger Untel », ils nous répondaient : « Est-ce que cela va intéresser les gens ? » Inquiétude ? Pas précisément. Plutôt une

ner à questionner un jeune clown, un jeune musicien puisque ce ne sont pas des vedettes ?

Mais très vite ils ont compris qu'au-delà du journalisme de papa il y avait une manière de voir et d'entendre. Cela se lisait à mesure que les jours passaient et que les numéros s'étoffaient. Et c'est au moment où la vitesse de croisière était atteinte qu'il fallut s'arrêter.

P R E S S E

DANS TOUS LES SENS DU TERME

Depuis le début des ateliers, je fais partie de la presse. Tout d'abord, je n'aimais pas tellement, étant donné que j'aurais préféré être d'un autre groupe, mais au fond on s'y adapte. On s'y adapte si bien qu'on y prend goût ; c'est ce qui m'est arrivé. Naturellement, tout n'y est pas extra ; le désordre y règne ; le bruit pareillement (la machine à écrire de Marie-Christine, la rotative de Christian, la voix de Jacques qui crie avec tout le monde bref, on ne s'entend plus). Mais au fond, on apprécie tout cela et cela donne encore un peu de charme à l'ambiance. Ce qui m'a surtout plu, c'est le travail que chacun a dû fournir. En interviewant les gens, nous fournissons obligatoirement un article. Par cet article (et d'autres) nous créons un journal, notre journal, effort de chacun pour mettre sur le papier. Je pense que tout le monde en est fier, même les tous nouveaux. Les 2 premiers soirs, nous avons eu des ennuis mécaniques. Toujours est-il que nous sommes nous débrouiller correctement pour arriver à tirer les quotidiens ; les embarras du métier. Enfin, les journaux imprimés, c'est l'essentiel, même si on reste veiller jusqu'à 2 heures du matin. Malgré tout cela, nous nous sommes bien amusés et avons passé un bon moment.

MARIANNE HURSH : 13 ANS

sorte de scepticisme devant l'évaluation des faits, des événements. A douze ou quatorze ans ils semblaient blasés. Pourtant ceux qui participèrent à cet atelier-presse se sont lancés courageusement dans l'aventure. Ils croyaient à ce qu'ils faisaient mais doutaient de l'efficacité du résultat. En somme ils connaissaient le lecteur que rien ne surprend. Pourquoi alors s'achar-

Le dernier numéro d'un journal est toujours le plus beau non pas parce qu'il est le dernier mais parce qu'il contient beaucoup de promesses. C'est pourquoi il ne faut pas être triste.

Jacques Mourgeon

(1) Cf. l'éducation n° 218 du 26 septembre 1974.

pourquoi ment

ON TRANSPORTE d'urgence à la clinique la petite Anne, heurtée par une voiture. Cela devait arriver ! Aux dires des automobilistes, elle traversait les rues avec une étrange témérité, sans se soucier du trafic. Ni sa famille, ni le médecin ne s'expliquaient sa conduite suicidaire.

Un psychothérapeute américain, Edgar N. Jackson, entreprit une enquête. Il découvrit que, quelque temps auparavant, le chien d'Anne avait été écrasé. Pour consoler la petite fille douloureusement éprouvée, les parents lui avaient dit que son chien se trouvait désormais au paradis des animaux, qu'elle le chérirait de nouveau, un jour. Sage, elle aussi irait au paradis... A quatre ans, que sait-on des relations de cause à effet, de l'espace et du temps, de la vie et de la mort ? Anne, en revanche, avait une absolue confiance dans la parole de ses parents. En se jetant sous les autos, elle retrouverait plus vite son ami.

Edgar N. Jackson fait d'autres relations navrantes. Tel gamin de huit ans à qui l'on avait caché la mort de son père (« il était parti en voyage, il ne reviendrait pas... ») crut l'avoir gravement offensé. Il subit une crise émotionnelle, se renferma en lui-même et ne retrouva son équilibre mental qu'à la faveur d'une cure qui lui apprit la vérité.

Une jeune fille de quinze ans, tenue momentanément dans l'ignorance du décès d'un père qu'elle adorait, ne se pardonna jamais d'avoir ri, de s'être amusé, à l'heure des obsèques (1). D'autres enfants ne comprennent pas que l'être cher qu'on dit « parti au loin » ou « parti pour toujours » les prive soudain d'affection. Ou que le Dieu de miséricorde et d'amour leur inflige tant de cha-

ir aux enfants sur la mort ?

grin en « rappelant près de lui » l'ami le plus cher...

l'embarras des éducateurs

Une totale impréparation des parents, des amis, des maîtres à l'éducation des enfants placés en face d'une mort soudaine a parfois des conséquences désastreuses. Trop souvent, les adultes n'osent pas, ne savent pas parler de la mort aux enfants. Dans l'intention de les protéger et plus souvent encore par embarras, ils mentent, fabulent, se déroberont à leurs questions.

Majorie E. Mitchell, professeur à l'école normale Rachel Mac-Millan de Londres, fait état d'une enquête près de 126 personnes ayant eu des enfants de moins de seize ans à l'époque d'un deuil survenu dans la famille. La moitié d'entre elles ne leur ont rien dit du tout, à propos de cette mort. Trente-cinq seulement ont dit la vérité, du moins comme ils la voyaient. Quarante-cinq ont utilisé des euphémismes du genre « parti au ciel » ou « parti vivre avec Jésus », formules préfabriquées, employées parfois sans conviction religieuse. Environ la moitié des interviewés ont admis avoir fourni les mêmes réponses qu'eux-mêmes avaient reçues dans des circonstances analogues.

Les enfants connaissent-ils la mort et à partir de quel âge ? Ils la simulent dans leurs jeux, ce qui entretient la fiction : il ne s'agit que de « faire la mort ». La mort supposée « vraie » n'est pas, pour le tout jeune enfant, une affaire définitive. Quand survient l'épreuve, au sein de la famille, il se trouve

dans un état d'inconnaissance. Les parents ne savent pas, à cette occasion, rectifier les représentations infantiles. Les maîtres non plus. Des élèves instituteurs à qui l'on avait demandé : « Comment répondriez-vous à un enfant âgé de six à sept ans et de onze à douze ans, s'il vous posait cette question directe : « Qu'arrive-t-il lorsqu'on meurt ? » ont manifesté beaucoup d'embarras, préférant la dérobade à l'explication. Du moins la question de l'éducation des enfants face à la mort avait-elle été abordée et par la suite envisagée. La plupart du temps elle est laissée « à la discrétion de chaque enseignant » (2).

Sur ce point, l'éducation des éducateurs est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que la mort est moins présente dans la vie quotidienne. L'allongement de la vie diminue la fréquence des décès. De plus, la famille nucléaire n'est pas atteinte par les décès des collatéraux lointains, ni parfois proches. De telle sorte qu'une famille n'est plus frappée par la mort qu'une fois tous les vingt ans, en moyenne (3). Enfin la mort se cache dans les hospices de vieillards et dans les hôpitaux — 80 % des morts aux Etats-Unis, 50 % en France — au lieu de survenir au foyer. Ce n'est plus un événement naturel, c'est devenu un échec de la science.

On peut vivre maintenant jusqu'à un âge avancé sans jamais avoir vu ni touché de cadavre. La mort se fait discrète, surtout dans les villes. Mourir devient, comme le remarque le docteur Elisabeth Kübler-Ross (Suisse), un acte honteux, inconvenant, qui gêne tout le monde. Pour les enfants on recouvre le fait de la mort d'une voile d'obscurité, tout comme le visage des défunts d'un linge...

la thanatologie à l'université

De nombreux pays ont décidé d'en finir avec les mythes sur la naissance et la conception à l'usage des enfants. Ainsi se justifie l'éducation sexuelle inscrite ici ou là dans des programmes scolaires officiels. En revanche on continue de mentir effrontément sur la mort. Une telle attitude provoque parfois des désordres psychiques graves. Elle n'aide pas les enfants à mieux vivre comme on le suppose. Ni les adolescents. Ni les adultes. Il arrive que tout au long de l'existence la mort demeure une affaire secrète, d'autant plus terrible et redoutée, génératrice d'anxiété ou d'angoisse. Un parti pris d'explication réaliste, qui n'exclut pas la prudence à l'égard des enfants et une expression adaptée à leur âge, donne de meilleurs résultats. Mieux connaître la mort en dissipe l'horreur. En voici la preuve.

Trois cents étudiants sur six cents s'inscrivent chaque année aux cours de thanatologie de l'université de Maryland. Les objectifs de cet enseignement sont, notamment, les suivants (4) :

- réduire la crainte à l'égard de la mort ; faire accepter la maladie ultime et la mort inévitable ;
- parvenir à une vie équilibrée et plus heureuse en aidant les individus à se forger leur propre eschatologie, leur propre conception de la vie et de la mort ;
- se préparer à mieux éduquer ses propres enfants afin qu'ils grandissent sans éprouver les peurs irrationnelles que la mort a entraînées chez tant de générations passées ;
- détruire les obstacles du langage qui empêchent la communication

activités pour les enfants jusqu'à sept ans

sur le thème de la mort entre les bien portants, les malades, les agonisants ou ceux qui sont affligés par la perte d'un être cher ;

• mieux se préparer et s'adapter soi-même à la perte de ces êtres chers ; aider les enfants à supporter la douleur qu'elle leur cause.

L'éducation retirée de ces cours de thanatologie se révèle bénéfique. Aider les autres dans des circonstances douloureuses rend conscient de ce qu'on est soi-même mortel. Alors, la sagesse consiste à accepter cette perspective inéluctable qui donne à la vie son prix. Que la mort n'écrase pas l'homme, mais inspire une éthique ! Les étudiants de Maryland — ou d'autres universités américaines qui donnent aussi un enseignement de thanatologie — sont portés à rechercher quels types de relations il convient de promouvoir pour que les hommes n'entretiennent pas des comportements destructeurs, mais au contraire vivent pleinement leur destinée humaine (5).

William Grossin

(1) Cf. *Sociologia de la muerte*, 1974, séminaire de Tribuna medica, Organizacion Sala Editorial S.A., Glorieta de cuatro caminos, 6 y 7, Madrid, 20, page 156 et suivantes. L'ouvrage doit être édité prochainement en anglais.

(2) Cf. *Mort et présence*, 1971, éditions de Lumen Vitæ, 186, rue Washington, 1050 Bruxelles, page 199 et suivantes. Cf. également Majorie E. Mitchell *The child's attitude to death*, London, Barrie and Rockliffe, 1966. Geoffrey Gorer, *Death, grief and mourning in contemporary Britain*, London, The Cresset Press, 1965. Earl Grollman, *Explaining death to children*, Boston, Beacon Press, 1967.

(3) Selon une estimation de Jeantette R. Folta et Edith F. Deck, psychologue et sociologue américaines.

(4) D'après le docteur Dan Leviton, professeur à l'université de Maryland.

(5) « Une éducation de la mort devrait faire partie des programmes scolaires à tous les paliers de l'enseignement et dans la totalité de ses dimensions (biologique, psychologique, sociologique, économique...) » Louis Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Payot, Paris, 1975, page 535. Cf. dans cet ouvrage, notamment chapitre III, quatrième partie : « Croyances et attitudes apaisantes ».

POUR donner matière au besoin d'action et de création des enfants de trois à sept ans, et pour y répondre d'une façon adaptée à cet âge et dans une perspective pédagogique, les éditions Fleurus regroupent dans une série spécialisée, à l'intention des parents et des éducateurs, maîtresses et maîtres d'écoles maternelles et élémentaires, des ouvrages simples et attrayants de lecture et de présentation, au contenu judicieusement choisi en fonction du stade d'évolution psychologique de ces enfants (1).

La collection a débuté l'année dernière avec *Jeux « utiles » pour deux à six ans*, de Lazarine Bergeret, et *L'histoire et les petits* de Myja Hamelin et Marie Tenaille, qui ont rencontré un grand succès. Voici, aujourd'hui, les deux derniers titres parus (n° 7 et 8).

Le premier, dû également à Marie Tenaille, qui est par ailleurs l'auteur de *Comptines d'hier et d'aujourd'hui*, s'intitule *Des histoires à mimer* (2). Ce livre propose d'abord des jeux d'initiation et des thèmes de mime à développer collectivement ; ensuite, il suggère quantité d'histoires à mimer : légendes, histoires d'animaux, courtes farces, contes folkloriques, etc. Ces histoires sont volontairement simples et brèves, ne comportant parfois que le thème de départ.

L'ouvrage comprend également, à l'usage des parents et des maîtres, des conseils d'animation ainsi que des idées concernant le décor et les costumes. « Mais, dira l'auteur, il ne s'agit là que de simples suggestions car, pour toutes ces questions, rien ne vaut l'imagination des enfants et votre propre ingéniosité. »

Terrains et parcs à jeux pour

petits est l'œuvre d'Edouard Limbos, professeur d'éducation physique et organisateur de centres de loisirs pour enfants. Pour chaque période de la vie, il existe des espaces et un milieu au sein desquels tout être humain peut donner libre cours à ses besoins d'activités physiques. Cela va du « parc d'appartement » des bébés aux terrains de sport des adolescents et des adultes.

C'est pourquoi il est souhaitable que les enfants, dont l'âge se situe dans la tranche plus particulièrement visée par cette collection, disposent de terrains appropriés ainsi que de matériel et d'engins leur permettant de s'ébattre et de réaliser diverses activités en accord avec leurs intérêts et leur rythme propres, sans être dérangés par leurs aînés.

L'auteur s'attache, dans ce volume, à définir l'aménagement et l'utilisation pédagogique de semblables terrains. Il présente différentes solutions, suivant qu'il s'agit d'aires improvisées et temporaires ou, au contraire, d'installations de plus longue durée. Il propose également toute une série d'activités ludiques correspondant au matériel disponible, sans oublier les activités « de nature », réalisables dans un tel parc à jeux, ni les aménagements possibles à la maison, pour ceux qui ont un jardin, dans lequel il y a toujours moyen d'installer un terrain de jeux « d'aventures », improvisé mais toujours très apprécié par les enfants.

Pierre Ferran

(1) Ed. Fleurus, 31, rue de Fleurus, 75280 Paris cedex 06. Coll. « Série 107 ». Chaque volume : 120 p., ill. 10 F.

l'école primaire divise...



Dans un ouvrage qui fit bruit en son temps, « L'école capitaliste en France » (Maspero, 1971), Christian Baudelot et Roger Establet affirmaient : « L'école n'est pas une, mais divisée en deux réseaux de scolarisation : le réseau primaire-professionnel et le réseau secondaire-supérieur. Ces réseaux sont étanches, hétérogènes par leurs contenus d'enseignement et leurs recrutements sociaux. »

Les mêmes auteurs publient cette semaine, chez le même éditeur, « L'école primaire divise... » (coll. « Cahiers libres », 120 p., 12 F). C'est à partir de renseignements statistiques officiels, une enquête en 1965 de l'INED sur le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire, qu'ils ont pu « effectuer des calculs concernant les principaux événements qui peuvent affecter la scolarité des différentes catégories d'enfants à l'école primaire ».

Ce sont quelques-uns des résultats obtenus, tableaux et commentaires, que les auteurs et l'éditeur — nous les en remercions — nous ont autorisés à présenter ici en bonnes feuilles. Ils ne devraient pas manquer de susciter d'intéressantes réflexions.

le redoublement

■ le redoublement n'est pas l'exception

Le redoublement n'a rien d'un événement exceptionnel. Plus exactement, cela n'est vrai que pour la minorité des enfants de cadres moyens et supérieurs, jusqu'au CM 1 : pour ceux-là, le taux de redoublement est inférieur à 10 %. Pour les enfants d'OS et de manœuvres, redoubler à l'âge normal n'a rien d'un événement exceptionnel, puisqu'il concerne près d'un enfant sur trois au cours préparatoire (30,6 %), plus d'un enfant

sur cinq au CE 1 (20,9 %), un sur sept au CE 2 et au CM 1 (respectivement 13,1 % et 14,5 %), près d'un enfant sur cinq au CM 2 (19,1 %).

La liaison entre la profession du père et le taux de redoublement est nette, au point que considérer l'affaire sous l'angle des difficultés ou facilités individuelles apparaît comme une illusion grave : les ouvriers de l'industrie payent le plus lourd tribut, suivi des paysans, puis des quasi-prolétaires des bureaux et des magasins, enfin des petits patrons

un problème par semaine

du commerce et de l'artisanat (1).

Seuls les cadres sont majoritairement épargnés. Le redoublement est une pièce dans le *steeple-chase* scolaire : *mécanisme de classe, tout comme l'illusion qui en dénature le sens.*

■ l'école primaire n'est pas une école élémentaire

Enfin, contrairement au mythe d'une école élémentaire qui graduerait les difficultés, les taux de redoublement ne s'accroissent pas du CP au CM2. C'est au contraire la première classe qui est la plus meurtrière.

Voici, en effet, les taux moyens de redoublement à l'âge normal :

— CP 6 ans ..	24,5 %
— CE 1 7 ans ..	12,4 %
— CE 2 8 ans ..	10,0 %
— CM 1 9 ans ..	12,5 %
— CM 2 10 ans ..	15,0 %

En termes de courses d'obstacles, la situation se comprend mieux : après le premier barrage décisif — au CP où l'apprentissage de la lecture met en difficulté un quart de la population scolaire —, la course se calme un peu pour s'accélérer dans les classes du cours moyen, à l'approche des commissions d'entrée en sixième.

cheminement scolaire de la génération 59

Pour des raisons de clarté, nous présentons le cheminement de la cohorte de cinq à onze ans, c'est-à-dire que nous l'arrêtons à l'âge « normal » pour quitter l'école primaire. Nous avons poursuivi les calculs après onze ans : nous en exposons les résultats dans la dernière partie.

Nombreux sont les enseignements contenus dans ces tables de scolarité. Il y a là matière à procéder à une analyse fine des mécanismes de sélection, d'élimination, ou d'accélération qui sont à l'œuvre aux différents niveaux de l'école primaire.

Le retard scolaire affecte

davantage les enfants issus des classes populaires des villes (ouvriers) que des campagnes (agriculteurs) ; les enfants d'employés et les enfants d'ouvriers qualifiés ne butent pas sur les mêmes obstacles, etc.

Nous nous bornerons ici à confronter les *normes scolaires* à la réalité des résultats obtenus par les enfants des différentes classes sociales.

Pour certains enfants, *normes scolaires* et *scolarité effective* coïncident : il s'agit de l'immense majorité des enfants de cadres, dont 77,07 % finissent dans les temps, et de la grande majorité des enfants de patrons (63,56 %). Mais les enfants de ces deux catégories sociales ne représentent que 23,2 % de la population scolaire. Les *normes scolaires* ne sont majoritairement réalisées que par la *minorité*.

(1) La catégorie patrons de l'industrie et du commerce regroupe artisans et petits commerçants et industriels et gros commerçants ; les premiers étant beaucoup plus nombreux que les seconds, la tendance mesurée dans nos tableaux se rapporte aux petits patrons.

taux de redoublement au CP

Age	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
Enfants de									
Agriculteurs	39,1	26,2	26,7	36,1	40,0	18,7			
Ouvriers spécialisés et manœuvres	31,2	30,6	33,0	26,6	24,5	36,7	49,6		
Ouvriers qualifiés et contremaîtres	18,5	25,7	20,1	19,3	39,1	61,1	59,5		
Employés et petits fonctionnaires	17,3	22,5	11,2	36,5	28,2				
Patrons de l'industrie et du commerce	19,9	13,9	27,9	39,6	26,0				
Cadres	7,0	6,5	20,9	28,0					

Ce tableau se lit de la manière suivante : sur 100 enfants d'agriculteurs ayant six ans au cours préparatoire (CP), 26,2 redoubleront à la fin de l'année le cours préparatoire. Sur 100 enfants d'agriculteurs ayant sept ans au CP, 26,7 redoubleront à la fin de l'année le cours préparatoire, etc. Les chiffres en caractères gras concernent des effectifs égaux ou supérieurs à cinq mille individus. Les chiffres en caractères maigres concernent des effectifs inférieurs à cinq mille individus. L'âge encadré, ici celui de six ans, correspond à l'âge « normal », c'est-à-dire à celui prévu par les organigrammes scolaires. CP, six ans ; CE1, sept ans, etc.

table de scolarité enfants d'OS et manœuvres

Age	PERF.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ont quitté le CM2
5 ans		1 206 (1)					
6 ans		9 147	843	10			
7 ans	95	2 800	6 416	670	19		
8 ans	307	924	3 026	5 266	463	14	
9 ans	466	245	1 209	2 944	4 760	362	14
10 ans	550	60	380	1 378	3 193	4 165	274
11 ans	646	22	73	461	1 782	3 371	3 645

table de scolarité enfants de cadres

Age	PERF.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ont quitté le CM2
5 ans		2 825 (1)					
6 ans		6 935	3 063	2			
7 ans	28	450	6 439	3 078	5		
8 ans	45	94	768	6 289	2 794	10	
9 ans	92	26	79	871	6 291	2 633	8
10 ans	100		33	137	1 300	6 247	2 183
11 ans	108		2	45	281	1 857	7 707

En octobre 1964, sur 10 000 enfants de manœuvres nés en 1959, 1 206 entrent à l'école primaire à l'âge de cinq ans : ils sont au cours préparatoire. L'année suivante, nos 10 000 enfants sont scolarisés à l'école primaire. 9 147 sont au CP (parmi eux figurent les nouveaux de la rentrée 1965 et les redoublants entrés un an avant), 843 sont au CE1 (parmi eux, ceux qui proviennent normalement du CP et ceux qui ont sauté cette classe) : ils ont un an d'avance ; 10 sont même au CE2 avec deux ans d'avance. A partir de là, le total des lignes est toujours égal à 10 000, et l'on peut savoir par simple lecture combien d'enfants sont à l'heure, en avance, en retard (et de combien) ou en perfectionnement. Le trajet scolaire « normal », celui qui commence au CP à six ans et permet de quitter le CM2 à onze ans, est imprimé en caractères gras.

Les effectifs de toutes les classes sociales étant ramenés à 10 000, la comparaison d'une classe sociale à l'autre peut se faire directement. A huit ans, 924 + 3 026 = 3 950 enfants d'OS sur 10 000 sont en retard (au CP ou au CE1). A huit ans également, 94 + 786 = 880 enfants de cadres sur 10 000 sont en retard.

Car, pour les autres enfants, *normes scolaires* et *scolarité effective* ne coïncident plus du tout.

Cela est vrai pour les enfants d'agriculteurs et d'employés, qui représentent 26,7 % de la population scolarisée. Ici, les normes scolaires ne sont réalisées qu'une fois sur deux à peu près : par 50,26 % des enfants d'agriculteurs et par 51,64 % des enfants d'employés.

Mais cela est encore plus vrai pour les enfants d'ouvriers, qui représentent, eux, 43,3 % de la population scolaire : les normes ne sont ici réalisées que par

une minorité : dans 36,45 % des cas pour les enfants d'OS et dans 43,85 % des cas, pour les enfants d'ouvriers qualifiés.

C'est donc bien en termes de contradiction qu'il faut penser la compétition scolaire : les normes officielles ne conviennent qu'aux enfants de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie ; elles sont imposées aux enfants de travailleurs, contraints à faire valoir leur droit à l'instruction, à l'intérieur d'un appareil scolaire qui n'a, en dépit de l'idéologie officielle, nullement pour fonction de *diffuser une instruction populaire de masse*.

l'école primaire n'est pas une école élémentaire

Tout le monde sait, plus ou moins clairement, que les élèves scolarisés ensemble au sein d'un même bâtiment appelé CES sont séparés : rien de commun entre le destin et le programme des élèves de sixième I et ceux des élèves de sixième III. Il est clair que les premiers sont partis pour l'Université, tandis que les seconds peuvent songer dès maintenant à la chaîne de montage où ils s'embaucheront comme OS, à seize ans passés. Le destin des sixième II est encore équivoque : le baccalauréat ? le CET ? Rien n'est encore tout à fait joué, au moins apparemment. Bref, il est clair que le tronc commun scolaire s'arrête à la sixième. Mais est-on sûr qu'il existait réellement avant, à l'école primaire ?

L'école primaire se présente comme une école *élémentaire* commune à tous.

Ceux qui ont charge d'en établir ou d'en réformer les programmes acceptent nécessairement cette image. Elle organise aussi le contenu de la formation des maîtres : d'un côté, réflexion sur le contenu qu'il faut bien monnayer de façon progressive, du cours préparatoire au CM 2 ; de l'autre, réflexion psychopédagogique sur les intérêts de l'enfant. Ce sont là des illusions : il n'y a pas plus d'Enfant avec un E que de contenu d'enseignement socialement neutre. La fiction de l'école élémentaire assurant le développement progressif des capacités intellectuelles de l'enfant masque sa nature de classe et sa fonction de division.

Car l'école primaire ne fonctionne pas comme une école *élémentaire*. Nous l'avons suggéré à plusieurs reprises en constatant

chances avec un diplôme donné, pour une jeune fille, d'entrer dans la vie active comme

	agriculteur	salarié agricole	patron de l'industrie et du commerce	profession libérale et cadre supérieur	cadre moyen	employée	ouvrière	personnel service	autres	total
Aucun diplôme	4,8	2,3	2,5	1,3	0,4	20,1	49,5	18,6	0,5	100
CEP	2,9	0,7	5,7	0,3	1,3	36,8	35,2	17,1		100
CAP	1,9		0,7		5,4	57,3	22,5	12,2		100
BEPC	1,5		2,4	0,5	13,4	59,7	9,3	12,7	0,5	100
Bac	0,6	0,6	1,7	5,7	39,4	43,4	4,3	3,6	0,7	100
Bac + 2				20,1	54,5	19,7	3,1	1,3	1,3	100
Licence et plus				65,5	24,2	8,4		1,9		100

chances avec un diplôme donné, pour un jeune homme, d'entrer dans la vie active comme

	agriculteur	salarié agricole	patron de l'industrie et du commerce	profession libérale et cadre supérieur	cadre moyen	employé	ouvrier	personnel service	autres	total
Aucun diplôme	5,0	2,8	1,6	0,3	1,2	10,8	76,0	1,7	0,6	100
CEP	5,6	1,5	2,7		2,8	11,3	70,5	4,1	1,5	100
CAP	5,5	1,0	2,1	0,3	5,7	10,1	72,5	1,0	1,8	100
BEPC	4,4	1,8	3,2	1,4	14,3	29,4	36,2	2,9	6,4	100
Bac	3,6	0,6	1,1	6,4	42,0	24,7	18,2	0,6	2,8	100
Bac + 2		1,5		28,4	54,5	7,2	8,4			100
Licence et plus				74,2	16,1	7,6	1,0	1,1		100

Ces tableaux se lisent ainsi : sur 100 titulaires masculins d'un CEP, 11,3 entrent sur le marché du travail comme employés, 70,5 comme ouvriers, etc. On notera la différence entre hommes et femmes : à diplôme égal, les femmes sont moins souvent cadres que les hommes et plus souvent employées.

Il s'agit de femmes et d'hommes entrés dans la vie active entre mars 1971 et mars 1972.

l'étrange répartition des taux de redoublement, plus forts au début qu'à la fin, en reconstruisant les cursus effectifs des enfants de chaque catégorie sociale. Soulignons un fait plus révélateur encore.

Quelle que soit la catégorie sociale, les normes scolaires qui décrivent le *curriculum élémentaire débutant au CP à six ans et se terminant au CM2 à dix ans, sans redoublement ni saut, sans avance ni retard*, ne valent que pour une *minorité* d'enfants (une toute petite minorité). La scolarité « normale », c'est celle de 36 % d'enfants d'agriculteurs, 34 % d'enfants d'ouvriers spécialisés, 40 % d'enfants d'ouvriers qualifiés, de 42 % d'enfants d'employés, de 53 % d'enfants de patrons, de 50 % d'enfants de cadres.

En dehors de ces minorités, si l'on consulte les tables de scolarité effective, tous les trajets scolaires sont réalisés : départs en avance qui permettent un maintien à l'heure moyennant un redoublement (particulièrement nombreux chez les employés); prise d'avance initiale et maintenue tout au long du parcours, fréquente chez les enfants de cadres. Pour les catégories les plus nombreuses, piétinements, redoublements cumulés, sans oublier ceux pour qui le cursus normal ne sera jamais réalisé, puisque leur scolarité s'achève au total en perfectionnement (7 % des enfants d'OS, c'est-à-dire autant et sans doute plus que la proportion d'enfants d'OS de la génération qui entreront à l'Université !!!).

Cette contradiction entre les normes officielles et la réalité scolaire peut rendre

compte pour une bonne part du *désarroi* des maîtres de l'école dite élémentaire. Le programme d'un CE2 est conçu pour les enfants qui, ayant huit ans, ont effectué un CP, puis un CE1. Les éléments perturbateurs ne manquent pas dans la classe : aussi bien les brillants sujets, gosses d'intellectuels pour la plupart qui savent tout (du moins tout ce que peut savoir un gosse d'intellectuel âgé de sept ans...), que les vieux routiers issus de la classe ouvrière qui sont censés ne pas savoir grand-chose (scolairement parlant : car ils en savent souvent long sur la réalité sociale, et de par leur condition, et du fait de leur âge).

Pour qui l'instituteur doit-il travailler ? A qui s'adresse cet enseignement ? Et surtout, pour qui sont faites ces fameuses normes qu'il est, lui, l'instituteur, chargé de faire respecter ? S'il est lucide... et démocrate, il devra conclure qu'il travaille pour la minorité, qu'il favorise les favorisés, etc. Dès que l'instituteur confronte le mythe de l'école élémentaire à la réalité de son métier, il est mis en situation d'échec. Il peut alors avoir l'illusion qu'il est personnellement responsable ou que l'ensemble des instituteurs sont collectivement responsables de ce prétendu échec. Or, les sentiments de culpabilité ne débouchent ni sur un savoir réel, ni sur une action positive.

Faut-il considérer que l'école primaire telle qu'elle fonctionne réellement est un échec ? Ce serait faire preuve de naïveté : confondre la réalité et la façade, fût-ce pour déplorer qu'elles ne soient pas identiques. A

la base de cette illusion, une erreur : l'école primaire n'est pas analysée dans ses rap-

ports avec la division capitaliste du travail.

il y a deux réseaux de scolarisation

La fonction de l'école consiste à produire pour le marché du travail des tranches de main-d'œuvre plus ou moins qualifiée. C'est la structure du marché du travail qui pèse sur l'école de tout son poids au point de lui imprimer sa forme.

Une enquête récente de l'INSEE permet de s'en faire une idée à peu près claire.

Entre mars 1971 et mars 1972, 869 820 jeunes sont entrés pour la première fois sur le marché du travail. Parmi eux :

- près de 75 % ont trouvé un emploi d'ouvrier (42,7 %), d'employé (24,2 %), de personnel de service (6,2 %) et

- de salarié agricole (1,2 %) ;
- 18,3 % sont entrés sur le même marché avec un emploi de cadre.

Les autres pour cent se répartissent entre le patronat, le clergé, l'armée, la police (3,7 %) et les agriculteurs. [...]

L'école fournit [...] au marché du travail des individus diversement diplômés. Or, il se trouve que la structure des diplômes correspond en gros à la structure des emplois. Souvenons-nous : à la sortie de l'école, nous avons 75 travailleurs et 18 cadres. Voici comment se répartissaient leurs diplômes :

Aucun diplôme	CEP	CAP	BEPC	Bac	Bac + 2	Bac + 3 et plus	Autres	Total
19,7	24,4	18,9	14,7	11,6	5,0	5,2	0,5	100
77,7				21,8				

La correspondance est frappante entre les 77 % de diplômés sanctionnant une formation courte ou abrégée (BEPC) et les 75 % de postes d'ouvriers et d'employés d'une part ; entre les 21,8 % de diplômés sanctionnant un enseignement long et les 18 postes de cadres intellectuels, d'autre part.

Le rôle de l'école devenant croissant dans la consécration sociale des qualifications, les formations scolaires et les diplômes qui

les sanctionnent servent à alimenter les deux pôles de la division capitaliste du travail. Il y a, d'un côté, les diplômés qui alimentent les emplois d'ouvriers et d'employés : les CEP, les CAP, les BEPC et les absences de diplômés. De l'autre, ceux qui approvisionnent les postes de cadres : le bac et au-dessus. La coupure est sans équivoque, comme l'attestent les deux tableaux précédents (p. 21).

vos expériences

la classe et le petit écran

LE MORCELLEMENT des emplois du temps dans le premier cycle rend difficile l'utilisation de la télévision en classe. L'absence de magnétoscope nous prive également de la possibilité de rediffuser les émissions. Cela ne doit pas nous empêcher de tirer parti avec nos élèves des émissions vues dans le milieu familial. Pour peu qu'ils soient associés aux décisions concernant la vie de la classe, les élèves prendront des initiatives et informeront leurs camarades lorsqu'une programmation, liée à l'un des thèmes prévus, sera annoncée.

Suivons maintenant le déroulement des événements.

Les élèves qui n'ont pas suivi l'émission constituent le public auquel vont s'adresser ceux qui savent, ceux qui détiennent, grâce au langage parlé, un peu de ce pouvoir magique des images. La communication s'organise facilement car les enfants ont depuis leur plus jeune âge appris à comprendre ces images et à les raconter. Ils vont maintenant apprendre à les dominer. Une équipe évoque l'émission et parvient à dégager les temps forts. Parfois un élève résume l'action et les autres lui posent des questions ; dans d'autres cas, ils se relaient pour l'exposé et répondent ensuite aux questions de ceux qui n'ont pas vu. Le professeur reprendra les points délicats et approfondira certains points intéressants au moyen des documents habituels.

Ainsi des élèves de quatrième ont suivi l'émission sur le cardinal de Retz. Elle met en valeur la vie agi-

« L'espoir »

tée de Paul de Gondi mais elle permet surtout de faire revivre les troubles de la régence d'Anne d'Autriche.

Lorsque les élèves découvrent ce document nous venions d'achever un vaste tour d'Europe mettant en évidence la puissance de l'Espagne, des Provinces-Unies et l'originalité de la vie politique anglaise. Excellente occasion de retrouver la France, mais ne fallait-il pas tout d'abord présenter le règne de Louis XIII avec l'œuvre de Richelieu avant d'aborder le règne de Louis XIV au cours duquel eurent lieu les rivalités entre Mazarin et le cardinal de Retz ?

Une équipe bien organisée étant prête, dès le lendemain de la présentation, les enfants dégagent successivement la personnalité du cardinal de Retz, ses ambitions, son attitude vis-à-vis du Parlement, surtout lors de l'arrestation de Broussel, ses manœuvres pour combattre Mazarin, tout d'abord personnellement, puis avec l'aide des princes et celle de la reine. Les scènes de la Fronde sont bien évoquées ainsi que les revirements du prince de Condé et la frayeur du jeune roi pendant l'exil de Saint-Germain.

Les événements les plus marquants, les allusions à des lectures complémentaires sont notés sur la partie droite du tableau. Nous n'écrirons à gauche qu'au cours de la seconde partie de la leçon.

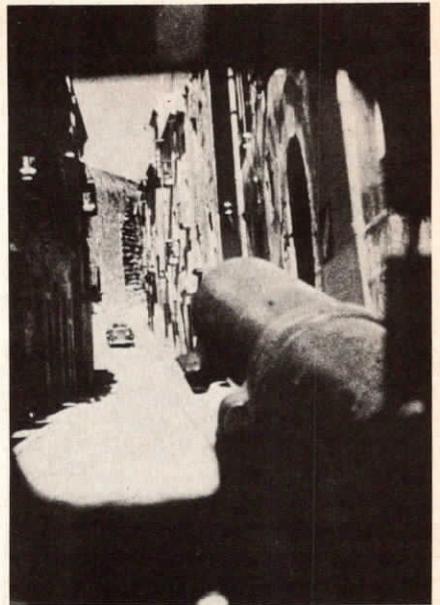
Que s'est-il passé avant 1643 ?

La régence de Marie de Médicis, les désordres, les ambitions des Grands, la personnalité de Richelieu, sa lutte contre les ambitieux s'inscrivirent avec plus de relief du fait de ce parallélisme entre les deux règnes. La présentation, en remontant le cours du temps, n'a pas nui au déroulement de la leçon.

Il semble que la télévision ait su intéresser les jeunes spectateurs en leur donnant le goût de rechercher divers approfondissements dans les livres ou les documents mis à leur disposition (1).

Nous avons ensuite entrepris une étude sur la condition des paysans en France et sur la vie dans les villes. Le tout m'a semblé vivant. Les documents, en particulier les fascicules de la Bibliothèque de travail, obtenus à la bibliothèque municipale par les élèves intéressés, ont été bien exploités.

Venons-en à l'exploitation dans une



classe de 3^e du film *L'espoir* présenté au cours du troisième trimestre.

Les élèves se procurent le livre et entreprennent la lecture chacun à son rythme. Cette fois, nous n'avons pas organisé de compte rendu oral du film et nous avons abordé l'étude du roman en nous promettant d'apprécier l'originalité des deux modes d'expression chaque fois que cela serait possible.

La lecture suivie des premières pages permet de redécouvrir l'aspect déroutant dénoncé par Bardèche après la projection du film. L'absence de héros, la multitude des appels, les réponses incohérentes, les coups de feu venus on ne sait d'où, tout cela a été très bien saisi par les jeunes téléspectateurs et ils savent le retrouver dans le roman. Ces interjections, ces phrases nominales, ces phrases courtes brusquement renvoyées à la ligne et isolées à la manière d'Eluard c'était bien la langue de combat de ce xx^e siècle, proche de la leur dans certains de leurs poèmes, et tout entière au service d'une pensée qui allait bientôt devenir pour eux le symbole de la fraternité dans la lutte.

Au début, dans cette œuvre touffue, les images du film s'imposaient. Lorsqu'on leur demande de choisir des passages qui conviennent pour la lecture expliquée, ils choisissent : la voiture de Puig contre le canon, en mission au-dessus de Tolède, l'arrivée des blessés à Valdellinares. Après l'étude de ces trois textes, certains élèves ont proposé deux passages qui ne figuraient pas dans le film : la conversation de Magnin et Attignes et

les réflexions d'Hernandez avant son exécution.

Dans l'étude des trois premiers textes, le professeur pouvait faire comparer les impressions ressenties à un moment précis de la projection du film avec celles éprouvées à la lecture. Les élèves pouvaient ensuite expliquer les moyens utilisés par le metteur en scène et par le romancier, de Puig fonçant dans la rue étroite en plein soleil, se retournant dans un choc violent suivi aussitôt par le passage des pigeons symbolisant la vie qui se poursuivait malgré tout. Nous constatons que ces éléments sont présents dans le roman et qu'il est important de savoir les découvrir pour les interpréter. Tout le travail sur la langue s'en trouve facilité car l'image est enfin jugée pour elle-même en tant que signe. L'opposition traditionnelle : le roman est-il ou non supérieur au film, disparaît.

Les élèves perçoivent que l'essentiel est au niveau de la pensée de Malraux. Les images et les mots étant perçus comme des « signifiés » ayant chacun leur originalité et leur propre pouvoir. L'étude des deux autres passages qui ne figuraient pas dans le film ont permis de mettre en valeur des caractères plus spécifiques de la langue littéraire : finesse de l'analyse, présence de l'auteur dans son roman, rôle du style indirect libre. Il n'était pas question de montrer à tout prix la supériorité de la langue écrite sur les images, je pense que la grande majorité des élèves a compris que tout nouveau film tiré de cet ouvrage supposerait une nouvelle lecture de l'œuvre, que la perfection de l'image ne discrédite pas la langue écrite pas plus que la langue écrite ne cherche à faire oublier l'image.

Si la télévision nous a permis de trouver des moyens de pénétrer dans cet ouvrage, certains autres passages de l'œuvre ont été parfois l'occasion d'imaginer une mise en scène. Dans ce va-et-vient, du film au roman, du roman à un film possible, nous avons tout à gagner, en particulier le désir de lire et de mieux lire.

M. Cagnac
PEGC

(1) La documentation photographique : Documentation française (n° 56284-285 Louis XIV). Bibliothèque de travail (La vie des paysans en France sous Louis XIV).

vos réactions

« la philosophie d'hier à demain »

L'article que Marc-André Bloch avait consacré à l'enseignement présent et futur de la philosophie a suscité quelques réactions, trop tardivement arrivées pour que nous ayant pu les publier avant les vacances scolaires. Elles n'en restent pas moins d'actualité et nous les donnons aujourd'hui dans leur intégralité.

L'article intitulé « la philosophie d'hier à demain » que Marc-André Bloch a publié dans *l'éducation* n° 248 du 29-5-1975, doit à plus d'un titre retenir l'attention de tous ceux qui savent ce que l'enseignement de la philosophie et la pédagogie doivent à son auteur. Malheureusement cet article est ambigu sur quelques points essentiels et il peut donner à vos lecteurs une idée assez inexacte de notre enseignement et des obligations auxquelles il est soumis. J'en parlerai d'autant plus librement qu'il m'est arrivé de faire des réserves sur les programmes actuels et que je ne me sens nullement tenu de m'en faire l'avocat.

A lire M.-A. Bloch, on pourrait croire que la liste des auteurs annexée au programme est une liste limitative à laquelle le professeur devrait soumettre tout son enseignement sans être autorisé à faire usage d'autres textes. Or, on peut lire dans le programme même : « Il n'y a pas lieu d'établir une liste d'œuvres dont l'analyse peut contribuer à l'étude des notions du programme. Le professeur choisit dans ces œuvres les textes qui répondent aux besoins philosophiques de son enseignement. » Aucune exclusive donc ! La liste dont parle M.-A. Bloch n'a pas pour but de clore l'enseignement de la philosophie sur lui-même, mais seulement d'assurer dans les classes terminales un minimum de lectures « classiques » (entre un et trois textes selon les sections). Si l'on ajoute que le choix reste assez large sur cette liste,

qu'un des auteurs peut appartenir au XX^e siècle, si l'on ajoute enfin que toute érudition historique est formellement exclue, on admettra que « le respect quasi-religieux de la tradition » dont parle M.-A. Bloch a une portée extrêmement réduite. Il s'agit simplement d'empêcher que les lycéens ne soient « tenus systématiquement à l'écart de tout contact » avec les grandes œuvres du passé, pour reprendre une autre expression de M.-A. Bloch.

De même, je ne crois pas que la liste des notions empêche la réflexion philosophique de s'exercer sur les problèmes propres au monde contemporain. « L'étude des notions est toujours déterminée par les problèmes philosophiques dont le choix et la formulation sont laissés à l'initiative des professeurs. » Cette indication du programme n'est guère restrictive ! Les notions de « droit », de « justice », de « personne » permettent, me semble-t-il, de traiter du racisme, les notions d'« inconscient », de « passion » (entre autres) permettent de réfléchir sur tel ou tel problème de la sexualité. D'ailleurs, ces fameux problèmes posés par le monde contemporain (ou imposés par les mass media !) ne ressortissent pas directement ni uniquement de la philosophie. Leur formulation même doit être souvent reprise dans une problématique philosophique. Ils ne peuvent être introduits tels quels dans un programme qui ne saurait, de toute façon, en donner une liste exhaustive. S'il convient que la réflexion philosophique ne s'enlise pas dans l'anecdote, le fait divers ou le simple résumé de science humaine, l'énoncé même du programme doit, autant que possible, éloigner de tels risques.

Certains collègues se sont demandé si les programmes renouvelés ne faisaient pas la part trop belle, au contraire, à la multiplicité indéfinie des problèmes posés par le monde contemporain. M.-A. Bloch redoute, à très juste titre, que l'enseignement philosophique arrive à « perdre totalement son unité, sa cohérence, sa vigueur ». Je ne pense pas qu'il propose d'écarter ce danger en excluant du programme les grandes positions philosophiques qui n'ont pas eu l'heur d'être vulgarisées par les mass media. Mais on peut se demander si certains critiques que cite avec intérêt M.-A. Bloch n'ont pas une

tendance inquiétante à considérer comme « parole morte » les choix philosophiques qui ne correspondent pas à tel ou tel dogmatisme au goût du jour. Quoi que nous pensions des actuels programmes, reconnaissons que la difficulté n'est pas légère de maintenir une certaine cohésion de l'enseignement tout en limitant le moins possible la liberté philosophique du professeur et des élèves.

Je ne pense pas que l'on puisse décrire une situation aussi complexe en opposant l'étude historique des grandes œuvres et les thèmes de discussion propres au monde contemporain. Les programmes et les instructions excluent formellement une telle dichotomie ; et je ne crois pas qu'on puisse constater dans la pratique de la plupart de nos collègues cette séparation artificielle. Il y a par exemple sur la condition de la femme, thème qui paraît tellement « actuel », des pages fameuses dans l'œuvre de Platon dont la hardiesse vaut bien celle de déclaration très récentes ! On ne le dira jamais assez : chercher un recours dans les grandes pensées, ce n'est pas fuir dans le passé ni célébrer un culte périmé, c'est prendre les moyens de sortir des pseudo-évidences du présent, en déceler les préjugés les plus vivaces et donc constituer une problématique vraiment philosophique.

Pour cela même, aucun enseignement de la philosophie ne peut négliger le langage des mass media ni la position des problèmes qu'il suggère. Mais s'il fallait se contenter de vulgariser les sciences humaines ou d'organiser des débats d'opinion, il ne serait en effet pas besoin de Socrate ni de Kant : les journalistes peuvent le faire mieux que nous avec les moyens qui leur sont propres. Cette soumission aux jeux d'une opinion qu'on voudrait pour autant diriger, projette en contraste le fantôme autoritaire d'une philosophie traditionnelle. Nous avons vu qu'on en chercherait en vain dans les programmes la prétendue définition. Est-il besoin de dire que la pratique pédagogique de nos collègues est si diverse, que leurs convictions sont si variées qu'on ne saurait parler dans les lycées français de 1975 d'« un » enseignement « traditionnel ». Je ne me mêlerai pas de donner raison à ce parent d'élève qui se plaint de trop de tradition « idéaliste » plutôt qu'à cet autre qui gémit du maté-

rialisme envahissant. D'ailleurs je me garderai de répondre positivement à une question telle que « quelle philosophie veut-on enseigner ? » car je ne souhaite pas que dans les lycées français soit enseignée une philosophie. J'entends bien que M.-A. Bloch est lui-même éloigné d'un dogmatisme, si au goût du jour qu'il paraisse. Mais il donne dangereusement la main à ceux qui voudraient priver l'enseignement de la philosophie de ses ressources et de ses armes propres et qui ne peuvent se trouver ailleurs que dans les grandes œuvres.

Le lecteur de M.-A. Bloch peut finalement se demander s'il ne réserve pas l'enseignement spécifiquement philosophique aux khâgnes et à l'enseignement supérieur. Quant aux lycéens, l'« optimisme » ne serait pas fondé : tout au plus, « dans un monde où l'image tend à primer le concept », ne seraient-ils pas tout à fait « devenus incapables de tout effort de réflexion philosophique ». Mais s'il en était vraiment ainsi, je ne vois plus guère ce qui resterait à renouveler de notre enseignement. Le mot même de philosophie ne serait plus qu'un titre illusoire, une étiquette trompeuse qui couvrirait au mieux une honorable instruction civique, au pire un ramas confus de slogans culturels à la mode. Ce n'est certainement pas la conclusion de M.-A. Bloch. Mais on peut craindre que de telles conséquences ne soient tirées d'un pessimisme que je crois injustifié. Sans doute, l'invention en philosophie, si invention il y a, est-elle lente et rare : il faut la patience de la maturation, ce que notre époque, obsédée de rythme industriel, est peu disposée à comprendre. Nos élèves nous demandent autre chose que des idéologies hâtives ou des techniques sommaires, mais obscurément souvent, et non sans contradictions. C'est à nous de le reconnaître lucidement dans une pratique renouvelée et renforcée de notre enseignement, sans céder aux prestiges, eux aussi renouvelés, qui affaiblissent et détournent l'exigence philosophique.

Jean Lefranc
professeur de philosophie

Je voudrais exprimer mon adhésion presque sans réserve au professeur Marc-André Bloch, qui, dans son article intitulé « la philosophie d'hier

à demain », enfin, situe bien le problème et pose LA question fondamentale. En effet, il devrait aller « de soi » de défendre la très juste cause de l'enseignement philosophique en lui-même — il suffit d'un minimum de bon sens et d'honnêteté. Mais le grand problème est effectivement de savoir au secours de quel type de travail philosophique il est nécessaire de se porter.

Je viens de vivre une année de philosophie — la première, mais heureusement non la dernière — en terminale A. Il me semble que j'en ressors très marqué et transformé à différents points de vue. La philosophie n'a en effet de sens qu'en tant qu'élément-moteur d'évolution de la personne. Or, de toute évidence, la philosophie ne peut revêtir cette « fonction » que dispensée d'une certaine manière, propre à susciter un intérêt effectif et conséquent auprès du plus grand nombre. Ainsi, dans ma classe du lycée Albert-Schweitzer de Mulhouse, j'ai eu le privilège de connaître en compagnie de mes camarades une « expérience » unique dans l'« histoire » de ma scolarité, à savoir un retrait progressif du professeur — mais non pas une démission — laissant place, par étapes successives à une prise en charge des élèves par les élèves. De telle sorte que, par divers moyens (débat avec invités de l'extérieur, travail de groupe et non en groupe, exposés, etc.) ont été abordés de manière plus ou moins directe les grands thèmes de la philosophie (amour, désir, liberté, existence, mort, etc.) tout en permettant une implication personnelle de chacun.

Cette dernière notion me paraît être fondamentale. Il s'agissait pour nous — et nous n'y avons malheureusement pas entièrement réussi — d'éviter de faire de la philosophie ce que Descartes appelait « l'art de parler avec vraisemblance de toute chose ». En mettant l'accent sur l'engagement, nous avons tenté aussi, dans le contexte de la classe, avec toutes les contraintes qu'elle signifie, avec les contradictions qu'elle englobe, de vivre simplement, de penser et d'aimer. Nous avons, pour une bonne partie d'entre nous tout du moins, des aspirations d'une certaine façon très camusiennes, le désir de vivre tout de suite, de posséder le sentiment d'exister pour soi, pour les autres. Le but, on l'imagine, n'a pas

été atteint dans une pleine mesure. Cependant, contrairement à ce qui se pratique trop souvent au niveau de la terminale — cours magistral soporifique — la dimension d'évolution verticale individuelle a été dépassée un peu tout de même au profit d'une « collectivisation » horizontale. Après, ou en marge du « Connais-toi toi-même » de Socrate il y eut le regard sur l'autre en tant qu'Autre, sa reconnaissance dans sa spécificité. La philosophie c'est aussi, et peut-être surtout, tout cela.

Philippe Hoch

En réponse à ces correspondants, Marc-André Bloch a tenu à préciser, sur certains points, sa pensée, dans les réflexions que voici.

Les deux réactions à mon article sur l'enseignement de la philosophie émanent l'une d'un jeune homme, hier encore élève d'une terminale A, l'autre d'un professeur chevronné, président de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public. Il est peut-être assez significatif que la première soit une approbation « presque sans réserve » (à la lecture je n'ai guère trouvé de réserve), la seconde une critique, au demeurant fort courtoise, mais qui se veut radicale.

Au texte de M. Hoch je ne vois moi-même rien à objecter ; je me féliciterai seulement qu'il apporte quelques compléments utiles à mon article sur des problèmes de méthode que celui-ci avait un peu laissés dans l'ombre. Comme M. Hoch, je pense que l'enseignement philosophique n'a de vertu formatrice et transformatrice que s'il réussit à « susciter un intérêt effectif... auprès du plus grand nombre » des élèves auxquels il s'adresse ; qu'il ne saurait y réussir aujourd'hui sous la forme traditionnelle du « cours magistral », que notre correspondant traite assez irrévérencieusement de « soporifique » ; qu'il exige au contraire une participation active des élèves sous la forme d'exposés, de travaux de groupe, de débats, etc.

J'en viens aux objections de M. Lefranc. Et je dois exprimer ici ma crainte qu'à la base de plusieurs d'entre elles il y ait une grande part de *malentendu*, et que l'on m'attribue souvent des opinions qui ne sont nullement les miennes.

Rien par exemple n'est plus éloigné de ma pensée que de vouloir faire de l'enseignement philosophique un « simple résumé de science humaine », le borner à « vulgariser les sciences humaines ». Pour moi comme pour M. Lefranc cet enseignement doit demeurer essentiellement un enseignement de *réflexion* — sans s'interdire toutefois pour autant de s'appuyer à l'occasion sur quelques résultats de la recherche en psychologie ou en sociologie — et il est aisé de constater en se reportant à mon article que le terme même de « réflexion », ou ses dérivés sont de ceux qui reviennent le plus souvent sous ma plume.

Autre reproche vraiment surprenant : M. Lefranc, qui s'en prend aux « dogmatismes au goût du jour » — et je suis ici encore d'accord avec sa critique —, suspecte mes thèses de prêter la main à ces dogmatismes et de les encourager ; ne reconnaît-il pas pourtant que « M. Bloch est lui-même éloigné d'un dogmatisme », et n'avais-je pas écrit clairement que « l'enseignement philosophique doit être avant tout une *problématique*, jamais une *dogmatique* » ?

Enfin, et dans la ligne toujours de son antidogmatisme, que je partage, M. Lefranc ne souhaite pas que dans les lycées français soit enseignée une philosophie. Moi non plus, et je ne vois vraiment pas où ni comment j'aurais pu dans mon article proposer ou suggérer rien de tel.

Voilà donc dissipés, je l'espère du moins, ces « malentendus » mineurs. Mais voici qui est plus grave. Selon M. Lefranc, j'aurais entendu faire jouer, dans l'enseignement philosophique, un rôle à peu près exclusif à la réflexion sur ces « fameux problèmes posés par le monde contemporain » qui, à ses yeux, « ne ressortissent pas directement... de la philosophie ». Il s'agit ici d'une erreur de lecture, à laquelle a pu prêter une phrase isolée de mon article : j'avais écrit que la réflexion de nos jeunes philosophes « demande à s'exercer désormais sur des problèmes qui ne sont plus » — j'aurais dû ajouter ici : *plus seulement ou surtout* — « ceux de la *philosophia perennis*, mais bien ceux que lui pose... le monde contemporain ». Cependant il me semble que le contexte permettait aisément de rectifier ce que j'appelle cette erreur de lecture : aussi bien M. Lefranc, citant une autre phrase de mon arti-

cle, reconnaît-il lui-même avec une parfaite loyauté que je n'ai jamais demandé « que les lycéens soient tenus systématiquement à l'écart de tout contact avec les grandes œuvres du passé » ; j'ai seulement demandé que les textes tirés de ces œuvres fussent choisis de manière à répondre à leurs interrogations vivantes. C'est dire que je ne conteste nullement, pour reprendre un exemple de M. Lefranc, que telle « page de Platon sur la condition de la femme » — ou sur l'amour, ajouterai-je, ou sur la cité — soit de nature à nourrir et à approfondir la réflexion de nos jeunes. Je n'ai pas reproché, comme l'affirme M. Lefranc, à la liste des auteurs figurant au programme d'être « limitative » — comment ne le serait-elle pas ? — mais bien d'être plus inspirée par un souci de conformité à la tradition au monde des philosophes que d'adaptation aux intérêts présents de ces jeunes.

Plus généralement, sur le contenu de l'enseignement philosophique, j'ai eu si peu l'intention de réduire celui-ci aux dimensions étroites d'une actualité vécue au jour le jour que j'ai moi-même donné quelques exemples des problèmes qui devraient selon moi être abordés dans une année de philosophie, et qui certes débordent largement cette actualité, qu'il s'agisse de la sexualité et de l'amour, du mariage, de la famille, de l'amitié, des types de société, de la question sociale ou des relations internationales.

Ces quelques mises au point m'ont paru nécessaires. Elles ne diminuent en rien, mais permettent seulement de mieux cerner et définir l'écart, certes profond et sans doute irréductible, qui continue de séparer les conceptions de M. Lefranc et les miennes. Je persiste à penser, quoi qu'il en dise, qu'il reste tout à fait légitime de « parler dans les lycées français de 1975 d'un enseignement *traditionnel* » de la philosophie, qui cherche — ce sont les propres expressions de M. Lefranc — « ses ressources et ses armes... dans les grandes œuvres » (du passé), et demeure plus ou moins attaché à la méthode classique du cours magistral ; que c'est cet enseignement qu'il défend, tandis que mes propres réflexions se situent dans le prolongement exact de mon long combat pour « l'éducation nouvelle ».

Marc-André Bloch

SATIRIX

La revue qu'on ne jette pas...

est écrite dans la langue internationale qu'est le dessin. Avec humour et fantaisie, poésie et férocité, les plus grands dessinateurs de notre époque traitent librement un sujet de leur choix. La limpidité de leur satire est un antidote contre la vulgarité, la bêtise, les drogues meurtrières ou pollutions imbéciles.



L'année de la femme

et de SATIRIX

BON DE COMMANDE :

NOM

Prénom

Adresse

Je désire recevoir :

La collection complète avec le N° 23 : 100 F

Souscrire au N° 24 « JULES GRAND JOUAN » et « L'ASSIETTE AU BEURRE » : 10 F

Je m'abonne à SATIRIX pour 1 an à partir de janvier 76 : 65 F



et joins chèque à :
ÉDITIONS DE L'HUMOUR
25, Rue de Varenne
75007 PARIS

DÉJÀ PARUS

1. La naissance de l'Europe, par SENNEP
2. 43 fablettes, par Jean EFFEL
3. Le gratin gratiné, par DUBOUT
4. Siné-Catombe, par SINÉ
5. En ville, par BARBE
6. L'art d'après-demain, par SENNEP
7. Les tueurs, par MOISAN
8. Sang de moyenne, par C. SERRE
9. Chers amours, caricatures de SOLO
10. Vacances en Espagne, par VAZQUEZ DE SOLA
11. Colorgags, par LAVILLE
12. L'éternelle pollution, PUIG ROSADO
13. La condition humaine, par CARDON
14. La belle presse, par F. SOLO
15. Les belles familles, par TETSU
16. LONGUET
17. PINO ZAC
18. On vote, par DUBOUT
19. VAZQUEZ DE SOLA
20. Psychiatric, par MIGNARD
21. CÉSAR
22. Pourrir en société, par C. SERRE

CHAQUE ALBUM : PRIX 4 F

N° 23 La vérité toute nue par PINO-ZAC

INTERDIT PAR POMPIDOU
le pamphlet le plus dur sur le gouvernement MESSMER. Prix : 20 F

Il a fallu attendre presque deux ans pour qu'un jugement en correctionnelle relaxe SATIRIX.

Si vous désirez voir renaître cette formule originale, faites connaître cette revue. SOUSCRIVEZ des abonnements pour 1976.

« Lucelle »

Avignon



Avignon 75
est-il mieux,
moins bien,
à bout de souffle
ou riche
de promesses nouvelles ?
Avec la perspective
des années passées,
on a plutôt
l'impression
d'une même fête
qui s'endort dix mois
et se réveille le onzième
avec, chaque fois, une
prodigieuse vitalité.
Que le pire et le meilleur
s'y pressent, on le sait.
Parmi les
soixante spectacles
chaque jour proposés,
il faut élaguer, émonder :
c'est justement
la liberté laissée
à chacun des
150 000 spectateurs
(cette année pour le seul
festival officiel).
Ce qui compte, c'est
la chance offerte
à chaque troupe
de se produire ici,
de se faire connaître,
d'avoir accès,
une fois par an,
à un très large public.

IL Y A EU les « nouveautés » de l'année : le Gueuloir, près du Théâtre-ouvert, où, chaque jour, un jeune auteur a lu un texte encore vierge devant une salle comble ; les Cellules de création (ou le théâtre en train de se faire) où Daniel Mesguish, jeune vedette de vingt-trois ans, a fait répéter en public pendant tout le Festival *Des épaules aux pieds*, première pièce d'un jeune poète marseillais, Paul Huet ; le Conservatoire national d'art dramatique a donné chaque soir, en spectacle, l'un des exercices de fin d'année de ses jeunes élèves ; le Centre Beaubourg a présenté ses premiers montages audiovisuels et l'Institut national de l'audiovisuel, de Pierre Emmanuel, a organisé le visionnement de quatre-vingt-dix œuvres parmi les plus marquantes de l'histoire de la télévision de ces vingt dernières années (« Les yeux et la mémoire »).

Preuves de l'esprit de recherche toujours très actif d'Avignon, c'étaient les initiatives récentes et encore marginales...

La cour du Palais, elle, reste le cœur d'où tout est parti. Cette année, elle a connu deux échecs : celui de Rétoré (*Coquin de coq d'O' Casey*) et celui, plus exemplaire, de Georges Wilson dans *Othello*. Tout était là pourtant pour ressusciter les grands souvenirs : Shakespeare et... Wilson lui-même qui fait partie de l'héritage. Et rien n'a fonctionné : mise en scène maladroite ? interprétation insuffisante (seul, Iago, superbe d'aisance et d'originalité, a permis à José-Maria Flotats un grand succès personnel) ? Il semble qu'au-delà de l'échec particulier de Wilson se

pose un problème plus large : celui d'un certain âge du théâtre lié à cette Cour. Age d'or, il est vrai, mais qui n'est plus le nôtre. Et Vilar lui-même était passé de Corneille à Crébillon fils. Que veulent faire, de ce lieu prestigieux, les jeunes compagnies dont on nous a dit qu'elles souhaitent se mesurer à lui ? Trop jeunes pour être gênées par le passé, elles auront à le redécouvrir, à l'inventer. Ce sera la meilleure manière d'être fidèles à Vilar.

Pour le moment, ce lieu paraît tout naturellement voué à la danse. J'y ai vu Paolo Bortoluzzi et Carolyn Carlson d'abord sifflés et, quelques jours plus tard, ovationnés. Marceau, tout seul devant le grand mur, y a fait merveille. Si les moyens du Festival, un jour, le lui permettaient, quelle admirable scène ce serait pour l'Opéra !

Mais le théâtre aujourd'hui est ailleurs, vivant, neuf, plein de surprises. Au cloître des Carmes, j'ai vu un *Woyzeck* présenté par le Théâtre de l'Estrade, d'une profonde originalité. Le drame de Büchner, comme ressurgi de ses cendres, paraît sauvé par une mémoire d'après la fin du monde. Le trajet de *Woyzeck*, ses tragiques rencontres disparaissent un peu sous cette terre, ce sable qui envahit la scène et recouvre les corps. La tragique maigreur du texte est un peu trahie par le spectacle presque trop riche et l'émotion, un peu assourdie, mais Daniel Benoin est un metteur en scène d'avenir. Ses excès sont des promesses.



« Le pavillon au bord de la rivière »

le théâtre en liberté

Du même cloître, de ses demi ruines si efficacement utilisées par le Théâtre de l'Estrade, le Théâtre de la Salamandre a, d'un grand cyclorama, supprimé l'existence même. *L'ombre* d'Evgueni Schwartz, qu'il présentait, était très attendu. La dernière participation de la Salamandre au Festival (*Jean-Baptiste Poquelin dit Molière*) avait été un immense succès. La pièce soviétique a étonné, intrigué, sans plus. La mécanique de cette pièce-conte paraissait bien montée. Les interprètes étaient ceux que nous avions connus, admirables de précision, de maîtrise, et cependant rien ne passait vraiment de la scène à la salle. Tout au long, l'impression d'un malentendu. Des acteurs aux spectateurs seulement? Il se pourrait que le texte même, ses jeux naïfs et complexes aient mystérieusement résisté à la mise en scène de Gildas Bourdet. C'est à revoir, pour lui et pour nous.

La salle de l'Agriculture à Champfleury est l'endroit le plus insupportable qui soit en été. On y étouffe, on y est mal assis. On pourrait y être très malheureux. Deux spectacles en ont fait le lieu le plus inspiré d'Avignon.

D'abord *Lucelle* de Louis Le Jars (1576), présenté par le Centre dramatique de La Courneuve dans une mise en scène de Pierre Constant. Chaque année, le Festival nous réserve une surprise, celle qui, à elle seule, annule toutes les déceptions et nous comble de grâces jusqu'à l'année suivante. Ce fut, cette fois, l'exquise, la surprenante *Lucelle*. Vieille de trois cents ans, elle avait pris, pour renaître, la peau de la plus fraîche jeunesse et

la verdure du plus authentique bonheur de jouer. Il faudrait tout dire, l'invention de chaque détail, la joie du rythme constamment enlevé, l'émotion retrouvée à travers toutes les conventions et surtout l'allégresse partagée entre les jeunes acteurs et le public, engagés dès les premières minutes et jusqu'à la fin du spectacle dans une aventure commune. Merveilleuse surprise du théâtre. Tout ici est élégance et grâce. Vertu du Festival, il a fallu aller en Avignon pour découvrir La Courneuve. Maintenant, nous irons les voir chez eux.

A Champfleury encore, Mehmet Ulusoy présentait *Le cercle de craie caucasien* de Brecht. Son Théâtre de la Liberté nous avait offert l'année dernière son étonnant *Nuage amoureux*. Pour le Brecht, Ulusoy a repris les très riches et très misérables objets qui sont ses matières premières : ferrailles rouillées, vieux pneus entassés et, cette fois, idée géniale, de larges tentures bariolées, sorte de patchwork aux mille morceaux modelables, détachables, déchirables. Tour à tour rideau de scène, campement, palais en flammes, ferme perdue dans un bois, le spectacle en naît, s'y coule, s'y distribue. C'est admirable. Le jeu est juste, dru, coloré et populaire, très loin sans doute de la rigueur du Berliner. Mais, aujourd'hui, voilà sans doute une version de référence du chef-d'œuvre de celui que Mehmet juge « le plus grand dramaturge du XX^e siècle ».

Pour courir encore à l'essentiel, au cloître des Célestins, voué au théâtre musical, la plus originale des recherches menées par Avi-

gnon : après l'intéressant *Dieu le veut* de G. Couroupos, on a découvert avec ravissement un très étonnant spectacle de Bernard Sobel et du Théâtre de Gennevilliers : *Le pavillon au bord de la rivière*. Sur un espace scénique extrêmement réduit — un petit pont de bois sur pilotis — réalisé avec la rigueur absolue d'un ballet, ce « spectacle bibelot » d'une très délicate beauté a résisté victorieusement le premier soir aux assauts d'un mistral déchaîné. Le texte qu'un Shakespeare chinois, Kuan Han Chin, écrivit au XIII^e siècle à la gloire de la femme, alors méprisée, a été mis en musique par Betsy Jolas (« Entre le chanté et le parlé, dix ans de recherches passionnées » dit-elle) avec un raffinement subtil qui joue sans jamais s'y laisser prendre des souvenirs de l'Opéra chinois... L'une des très riches heures d'Avignon, cette année.

Ai-je dit l'essentiel? Le mien, à peine. Pas nécessairement le vôtre. Il y avait d'autres itinéraires. La musique et le cinéma en proposaient de passionnants que je n'ai pu que rencontrer quelquefois.

Dans ce « cirque aux soixante pistes », il faut accepter que l'attention se perde parfois et que l'intérêt divague un peu.

J'ai déjà dit que c'était le prix à payer. Il vaut la peine : sans Avignon, quelque chose d'essentiel serait menacé en France. Une certaine liberté d'expression, celle d'un jeune théâtre qui est une des voix de notre avenir.

Georges Rouveyre

révoltes

La guerre de deux mille ans et Mohamed, prends ta valise de Kateb Yacine — Bouffes du Nord, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis — jusqu'au 28 septembre

Il n'est pas sûr que le lieu où le Festival d'automne appelle l'Action culturelle des travailleurs d'Alger à présenter deux pièces de Kateb Yacine convienne véritablement à ces spectacles.

J'ai gardé très vif le souvenir de *Mohamed, prends ta valise* vu, dans l'hiver 1972, à la MJC de Levallois devant un public largement concerné par le thème (l'émigration algérienne et le sort fait à ces travailleurs dans le pays qui les utilise sans vergogne), par le jeu simple et direct et par la langue (l'arabe dialectal) dans laquelle Kateb Yacine avait délibérément choisi d'écrire la première pièce qu'il a pu réaliser sur le sol retrouvé de sa patrie.

A l'inverse, bien que *La guerre de deux mille ans* soit écrite et jouée dans le même esprit, sa représentation dans le lieu scénique élaboré pour les recherches en pointe de Peter Brook laisse un peu incertain. La mise en scène use de procédés dénués d'originalité, d'entrées, de sorties, de circulations d'une constante monotonie, et une grande partie de ce qui fait le dynamisme de l'œuvre échappe à qui n'entend pas la langue. Mais ce long spectacle, parce qu'il est chargé d'images et de chants propres à la tradition algérienne, devrait trouver — et trouve en Algérie — un contact immédiat avec ce peuple dont il rapproche la lutte vers la libération et le socialisme de toutes les situations où, sous la pression des grands Etats capitalistes, la liberté a été bafouée, dont il fait culminer les espérances dans l'allégresse de la victoire au Vietnam.

Le prix des places a été fixé à 5 F, afin que les travailleurs immigrés et leurs familles puissent y assister. Viendront-ils aux Bouffes du Nord ? Il faut le souhaiter. Car, écrivain français, Kateb Yacine, s'il trouvait pour une large part le ton et la construction de son œuvre dramatique dans la leçon d'Eschyle, voire de Claudel, n'en était pas moins, déjà, profondément hanté par

le passé et la libération, alors future, du peuple algérien. Sa tragédie traduisait alors, selon le mot d'Edouard Glissant, le « chant profond » du poète séparé de son univers natal. A présent, où le cours des choses l'a définitivement amené de la tragédie au théâtre politique, il retrouve la veine d'humour virulent de *La poudre d'intelligence*. De nombreux tableaux de *La guerre de deux mille ans* attaquent les tabous, les préjugés, les interprétations falsificatrices de l'histoire. La lucidité sans concessions, l'alternance sans ménagement du rire et de l'émotion font la force militante d'une œuvre propre à affermir un peuple face à son destin difficile.

Raymond Laubreaux

Kennedy's children, texte français et mise en scène d'Antoine Bourseiller — théâtre Récamier

Cinq « enfants perdus » des Etats-Unis dans les années soixante se croisent dans un bar et, sans se voir ni s'entendre, racontent leurs rêves brisés ou leurs pauvres révoltes. Une secrétaire d'un journal féminin a vu le monde s'écrouler sous les balles qui ont tué Kennedy, un acteur « d'avant-garde » a compris qu'il avait tout sacrifié pour rien, un GI, retour du Vietnam, a fui la découverte d'une guerre inutile dans la drogue, une starlette n'a pas pu remplacer Marilyn Monroe, une militante politique s'est battue en vain dans les rues et les campus. Une certaine Amérique est morte et ses survivants provisoires sont définitivement enfermés en eux-mêmes. De ce schéma, Robert Patrick (quelque cent pièces jouées sur les scènes underground de New York, et les plus hautes distinctions du théâtre américain), a tiré une pièce curieuse, souvent très émouvante, parfois un peu statique, mais admirablement jouée, décorée et montée. Est-ce là le portrait fidèle d'une génération ? Trop amer, sans doute, trop désolant, trop négatif, mais indiscutablement attachant et même convaincant. Qui témoigne désespérément que, sous l'image stéréotypée de l'« american way of life », se cachent la solitude et le doute, seuls refuges pour les illusions mortes, les nôtres aussi peut-être, celles que nous n'avouons pas.

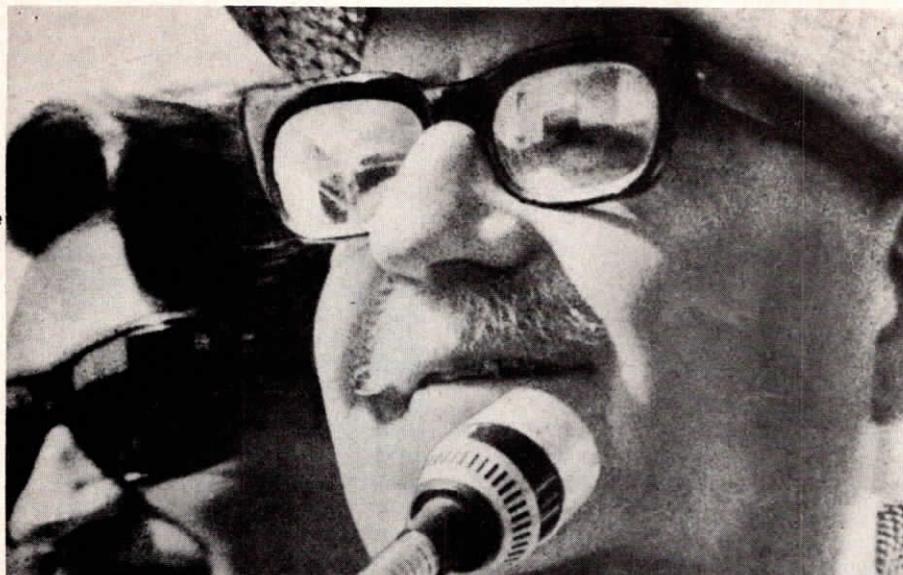
P.-B. M.

témoignages sur le Chili

DEUX CINEASTES est-allemands, Walter Heynowski et Gerhard Scheumann et leur opérateur Peter Hellmich, constituent aujourd'hui l'une des meilleures équipes de cinéma documentaire. Déjà célèbres pour un tournage durant les événements du Congo qui leur donna l'occasion d'un portrait saisissant d'un mercenaire (*L'homme qui rit*), Heynowski, Scheumann et Hellmich ont réussi, au Chili, à filmer des documents d'une rare qualité informative.

Le tournage, entrepris avant le coup d'Etat du 11 septembre 1973, a été poursuivi après, dans des conditions difficiles. Des bandes « image » et « son » enregistrées, les cinéastes allemands ont tiré trois films : *La guerre des momies* qui relate les « mille jours » du gouvernement Allende et qui a été projeté sur nos écrans il y a quelques mois, *Le putsch blanc* dont on annonce la sortie prochaine, et *J'étais, je suis, je serai* qui a été présenté au dernier festival du court métrage et du film documentaire de Grenoble.

J'étais, je suis, je serai (1) est un reportage de 78 minutes tourné pour l'essentiel dans deux camps de concentration du nord du Chili : Chacabuco et Pisagua. Sur les conditions de la réalisation (un subterfuge leur a permis d'entrer dans les camps, après les avoir survolés en avion, au printemps 74), Heynowski et Scheumann s'expliquent dans leur film. Effectué sous escorte militaire, le tournage a été nécessairement limité. Cependant les cinéastes allemands ont réussi



au fil des jours et des souvenirs

à rendre compte assez complètement du visage quotidien de la réalité concentrationnaire : l'isolement, la chaleur torride, les humiliations, etc. A Chacabuco, une ancienne exploitation dans la « pampa du salpêtre », ils ont systématiquement filmé des visages, interrogeant brièvement chaque détenu afin de briser son anonymat (il s'agissait de « repérer » des prisonniers dont on a perdu la trace). A Chacabuco encore, leur caméra a réussi à enregistrer un groupe de jeunes gens soumis à des séances de « rééducation ». A Pisagua, ils ont pu filmer, mais à distance, des femmes détenues depuis de longs mois et isolées...

Témoignage exceptionnel, soigneusement élaboré aussi (les images d'actualité s'insèrent dans une structure plus large qui fait appel au document historique), *J'étais, je suis, je serai* illustre bien les possibilités d'un « nouveau documentaire » qui emprunte à la fois au cinéma et à la télévision.

Les films-enquêtes sur des sujets sociaux, économiques ou politiques ont d'ailleurs occupé une large place dans le festival de Grenoble, désormais ouvert au long métrage documentaire. Ainsi d'un autre film sur le Chili, *La bataille du Chili*, réalisé par Patricio Guzman grâce à l'Institut cubain du cinéma (2), de *Fighting for our lives*, un remarquable reportage de l'Américain Glen Pearcy sur une grève de travailleurs agricoles en Californie, de *Ce gamin-là*, un témoignage de Renaud Victor sur la « tentative Deligny » dans sa communauté

d'enfants de Monoblet, dans les Cévennes, de *Lutte de libération en Namibie* du Suédois Rudi Spee ou encore de *Avec le sang des autres*, pamphlet et document de Bruno Muel sur l'empire Peugeot à Sochaux.

Refusés le plus souvent par les grands circuits commerciaux ou par les chaînes de télévision, ces documentaires de long métrage trouvent de plus en plus le chemin de salles spécialisées ou de circuits parallèles (ciné-clubs, associations culturelles, maisons de jeunes). Est-ce vraiment un ghetto, comme on l'a souvent dit ? Ce ghetto, en tout cas, tend à s'étendre, à défaut de briser les barrières qui l'entourent. En tentant de promouvoir des films « au-delà de leur fonction festivalière », en offrant à quinze films primés une large diffusion non-commerciale, le festival de Grenoble entend désormais jouer, dans ce domaine, un rôle actif.

Jacques Chevallier

(1) « Nous avons emprunté notre titre à Rosa Luxembourg. Le 14 janvier 1919, considérant les ravages causés à Berlin par la contre-révolution, elle écrivait : « Bourreaux aveugles ! Votre « ordre » est un château de sable. Dès demain, la Révolution s'élèvera avec vigueur et, à votre effroi, annoncera, retentissante : « J'étais, je suis, je serai ! » Le lendemain, Rosa Luxembourg était assassinée. » (Heynowski et Scheumann).

(2) Guzman a utilisé des bandes tournées au Chili avant le putsch. Le film analyse des événements qui ont précédé l'attaque de la Moneda et suivi la grève des camionneurs d'octobre 1972. Un second film suivra. *La bataille du Chili* a été présentée une première fois dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes.

Coudre des robes, chez soi, toute la journée, pour des clientes, qui sont aussi presque des amies et presque des « objets » que l'on façonne en les habillant, attendre un mari qui part chaque matin, et qui ne rentre pas toujours le soir... Heureusement pour Madame Pline, les jours et les heures qui passent, le décor quotidien de cette existence sans grande histoire, tout appelle les souvenirs, de son enfance et de sa jeunesse, mais aussi tous les récits accumulés qui font revivre deux, trois, quatre générations disparues (un arbre généalogique, indispensable, remonte jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle !).

De cette trame quotidienne, Marie-Louise Haumont a tiré un étrange roman (1), dont la moindre étrangeté n'est pas qu'il est presque constamment écrit au présent. Car pour son héroïne, tout est également présent, tout également réel, et tout se mêle, tout se répond dans une merveilleuse unité. Cela a été le rêve de nombreux écrivains que de traduire pour leurs lecteurs, « comme s'ils y étaient », le monde intérieur de leurs personnages, et il semblait bien que tous les procédés aient été inventés. Et cependant *Comme ou la journée de Madame Pline* donne à entendre un ton différent et précieux. Est-ce la construction qui bouleverse la chronologie, parfois de façon un peu déroutante ? Est-ce plutôt l'effet d'un style à la fois discret et délicat qui, sans avoir l'air de les chercher, rencontre d'étonnantes trouvailles, qui sait être fort et poignant sans élever la voix ? Est-ce la sympathie que l'auteur éprouve (sans la dire) pour son personnage, cette complicité comme, dit-on, il ne peut en exister qu'entre deux femmes amies... et où, tout naturellement nous entrons ?

Toutes ces raisons, et d'autres, donnent à ce roman un charme subtil, comme celui d'une musique tendre et triste, qu'on n'oubliera pas de sitôt.

P.B.M.

(1) *Comme ou la journée de Madame Pline*. Gallimard, 224 p. 30 F.

sept propositions

pour protéger Paris

Les villes sont prestigieuse œuvre de l'homme, elles témoignent de son histoire et de son génie, mais elles sont aussi, comme lui, périssables, menacées par le temps, par le vent ou par l'eau, parfois plus encore par la folie ou l'inconscience de ceux dont le devoir serait de les protéger. Pas moins qu'une autre, Paris n'échappe à ce danger, qui, depuis quelques années, devient même mortel...

Aussi faut-il saluer comme un événement les premiers Etats généraux de la défense de Paris qui se sont tenus, en juin dernier, à la Sorbonne.

Patronage et participation au plus haut niveau, plaidoyers passionnés des meilleurs spécialistes, exposition de dessins et maquettes d'écoliers invités par Robert Mallet, chancelier des Universités, à dire aussi leur mot sur leur « environnement », ce colloque se voulait une prise de conscience en même temps qu'il a suggéré des raisons d'espérer.

Faute de pouvoir citer ici toutes les interventions de ceux qu'avait réunis « une certaine idée de Paris », nous avons retenu au moins les sept propositions que Jacques Rigaud a formulées sur le thème « Paris, témoin de son passé et de son temps », certains que celles-ci ne resteront pas sans écho.

IL Y A toujours eu, à travers le passé et jusqu'à nous, des esprits pour penser qu'une ville devait sans hésiter sacrifier son patrimoine à la modernité — une certaine interprétation de la pensée de Le Corbusier sur Paris va dans ce sens —, et d'autres pour estimer à l'inverse qu'une ville historique doit, parvenue à un certain point de son évolution, se fixer dans le visage qu'elle a reçu des siècles. Un tel débat, on le sait, reste ouvert à Venise, à Varsovie ou à Bourg-en-Bresse.

On peut dire que, de l'avis général, une telle radicalisation des options n'est pas de mise, aujourd'hui, pour Paris. D'une façon générale, je pense, personnellement, qu'une ville qui témoigne de son passé contre son temps, ou de son temps contre son passé est une ville divisée contre elle-même et menacée de mort ; et qu'une ville qui vit mal, soit avec son passé, soit avec son temps, est une ville malade. Mais dans le cas de Paris, on reconnaît assez généralement que la ville est aussi bien un patrimoine à faire vivre qu'une création à continuer. Paris n'est ni un musée, ni un chan-



tier, mais une ville en devenir à forte densité monumentale et historique.

Bien sûr, les difficultés commencent quand il s'agit de recenser ce patrimoine, de définir les normes de sa sauvegarde, et de délimiter les zones, les formes et les normes des créations qui peuvent s'insérer dans ce tissu patrimonial, se confronter à lui ou s'y juxtaposer. Mais, là encore, les oppositions sont peut-être moins fondamentales ou étendues qu'on ne croit.

En quoi consiste au juste ce patrimoine ? C'est l'objet d'une seconde proposition.

Ce patrimoine n'est pas seulement monumental, ni même seulement architectural.

Il comporte bien sûr, et avant tout, des monuments, et parmi les plus illustres de la terre, qu'il serait ridicule d'énumérer devant vous. Mais aussi des ensembles, de nature fort diverse : vastes compositions architecturales comme nos grandes places royales, et les parcs et jardins qui sont aussi de l'architecture, dans la

conception française, perspectives monumentales comme celles de la rue de Rivoli et de l'avenue de l'Opéra, et enfin des quartiers homogènes dans leur conception comme le Marais, le VII^e, la Nouvelle-Athènes, la Plaine Monceau. Ajoutons-y des accidents ou des données géographiques transformés plus ou moins délibérément en compositions urbaines, comme les berges de la Seine, les collines de Montmartre et de Sainte-Geneviève, ou les îles. Notre « idée de Paris » est fondée à la fois sur ces différents éléments et sur leur combinaison, qui donne à la ville sa physionomie singulière, irréductible à celle de Londres, de Berlin ou de Rome.

Mais il y a plus. Au-delà de ce volontarisme architectural et monumental, notre idée de Paris englobe des éléments davantage fortuits, mais qui sont aussi le produit plus quotidien, plus spontané, de notre histoire et de notre culture. C'est une certaine conception de l'immeuble, des toits, de ce que l'on appelle aujourd'hui le mobilier urbain ; c'est la rue de Paris, dont la littérature et le cinéma, de Balzac à René Clair

et Jules Romains, ont consacré le génie. C'est aussi l'atmosphère de ces « pays parisiens » dont a si bien parlé ce « paysan de Paris » qu'était Daniel Halévy, et qui fait que n'importe lequel d'entre nous, transporté les yeux bandés et recouvrant soudain la liberté du regard, saurait qu'il est dans le quartier de la gare du Nord ou vers l'Odéon, près de Pigalle ou de l'Alma. Grâce au ciel, l'uniformité de la vie moderne n'est pas telle que les enfants de Charonne et ceux des Batignolles portent la baguette de pain de la même manière au retour de l'école ; et les odeurs de soupe qui émanent des loges de concierge de Picpus et de Passy diffèrent encore pour des narines exercées.

Il y a encore dans notre patrimoine des éléments immatériels qui sont aussi le fruit de l'histoire et de la culture. C'est l'esprit des lieux qui voue depuis le Moyen Age tel endroit à l'étude ou au plaisir, aux affaires ou à la religion, et qui empêche encore qu'on puisse impunément faire n'importe quoi n'importe où sur ce vieux terroir. Ce sont aussi les ornières tracées par les pas de

Paris témoin de son passé et de son temps

l'homme et qui créent dans la ville des axes irréfutables, dictant le tracé des équipements, orientant jusque dans l'insurrection la ferveur ou la colère du peuple, comme on l'a vu encore en 1968.

Tirons de tout cela la conclusion qu'une vision purement technique, archéologique du patrimoine serait impuissante à saisir complètement la substance de ce à quoi nous tenons, et qu'il faut y incorporer ces éléments familiers et sensibles. Une restauration ou une création qui ne respecterait que l'apparence des choses et qui ignorerait ces éléments ne vouerait au patrimoine qu'une fidélité littérale, non d'esprit.

Ceci nous conduit à une troisième proposition.

Il n'y a pas, en matière de patrimoine, de conservation sans animation. Il s'agit de faire vivre la ville, non d'y planter ou d'y reconstituer un décor. Toute opération de restauration architecturale ou d'aménagement urbain qui n'aurait pas cette pensée « biologique » à la fois pour finalité principale, pour critère et pour guide, serait vouée à l'échec. De Chandigarh à Sarcelles et de Brasilia à la Défense, c'est l'éternel problème. On est d'ailleurs de plus en plus conscient de cette nécessité, comme le montrent à la fois les meilleurs exemples de secteurs sauvegardés et la conception de certaines villes nouvelles. Ce qui s'est passé aux Halles lors du transfert du marché montre cette exigence primordiale de la vie qui a horreur du vide et excelle instinctivement à le remplir.

Cette exigence de la vie s'exprime en termes très concrets, qu'aucune planification urbaine ne peut dicter ou, à l'inverse, empêcher : nécessité d'une diversité sociale aussi grande que possible dans l'habitat, rôle nécessaire, mais à bien circonscrire, de l'animation commerciale, fonction

motrice de l'animation culturelle, encore mal ou sporadiquement reconvenue, nécessité de dominer vraiment les problèmes de circulation, ce qui exclut aussi bien la transformation des places en échangeurs autoroutiers que les « espaces piétonniers sans piétons ». C'est là que doit s'instituer un dialogue entre les responsables de la ville et ses habitants, car si l'animation, sous toutes ses formes, s'improvise parfois, elle ne se décrète jamais, et la puissance publique, quand elle ne sait pas se borner à l'encourager, est plus habile à la compromettre ou à l'entraver, qu'à la susciter.

Jusqu'ici, les constatations que nous avons faites semblent pouvoir rencontrer un certain accord. Mais avec ce qui suit, nous allons aborder tôt ou tard la zone des tempêtes.

La consistance du patrimoine à sauvegarder évolue avec le temps et s'enrichit sans cesse.

Jusqu'à une époque encore récente, les limites chronologiques du patrimoine à sauvegarder s'arrêtaient environ un siècle avant nous. On sait avec quelle ardeur le XIX^e siècle haussmannien a, tout comme les siècles précédents mais avec plus de moyens, sacrifié le patrimoine antérieur ; la prise de conscience de la valeur architecturale du passé proche est très récente. Lorsque Jacques Duhamel a lancé l'idée d'un secteur sauvegardé dans le IX^e et classé des hôtels du Parc Monceau, ou le buffet de la gare de Lyon, il n'agissait pas sous une pression évidente de l'opinion. La Commission supérieure des monuments historiques a attendu exactement un siècle, et l'arrivée des bulldozers, pour demander, en juin 1972, le classement des pavillons de Baltard. Seuls quelques monuments comme le théâtre des Champs-Élysées ou des édifices de Guimard avaient fait l'objet d'une protection ponctuelle. Depuis, les choses ont

été très vite, sous l'impulsion de l'actuel secrétaire d'Etat à la Culture. L'idée de protection s'étend à des édifices ou à des ensembles plus nombreux, plus divers et plus proches. Il faut sans doute s'en féliciter, mais, au risque de choquer, en se demandant ce que recouvre cet enthousiasme tout neuf, qui fait contraste avec la vaste indifférence dont d'autres époques plus reculées du passé parisien sont encore victimes.

Que cesse l'injuste décrit du XIX^e siècle, qui fut plus inventif qu'on ne l'a cru, voilà qui est bon, spécialement à Paris, où les créateurs de cette époque ont su harmonieusement insérer bon nombre d'édifices originaux dans la trame d'une continuité monumentale. C'est cela qui fait que Proust n'avait pas de peine à trouver piranesienne l'église Saint-Augustin, que le dôme du Tribunal de commerce Sébastopol termine bien la perspective Sébastopol sans nuire au Palais de Justice, et que l'Opéra est un chef-d'œuvre absolu. Mais le XIX^e siècle n'est pas toute grâce ; il est souvent odieux ; pour un Mérimée et un Garnier, voire un Lalou, que de préfets barbares, quelle curée de spéculateurs, quel académisme, et quelle sottise bourgeoise triomphante ou peureuse...

Il est plaisant de voir aujourd'hui, non les héritiers de Morny et de Péreire, mais les esprits les plus avancés et les plus critiques se pâmer devant cette architecture et cet urbanisme qui sont l'expression la plus crue, la plus cynique d'une société hiérarchisée, d'un capitalisme sauvage et d'une conception autocratique et policière du Pouvoir. On sait bien que, dans l'histoire, bien des chefs-d'œuvre ont poussé à l'ombre des tyrannies et sous leur impulsion, mais cette complaisance a quelque chose de louche, surtout quand elle en vient à confondre, dans un même zèle, les œuvres originales et les Banques de France en



faux Renaissance, les mornes alignements des immeubles de rapport, les parvis faits pour les parades militaires plutôt que pour les processions. Pardonnez-moi de sembler l'accuser, mais je m'inquiète de ce culte inconditionnel qui s'annonce, et je ne parviens pas à admirer sans réserve le courant d'architecture et d'urbanisme qui, s'il a produit quelques chefs-d'œuvre, a bientôt conduit à la stérilité pompeuse du début de ce siècle dont le sinistre XVI^e arrondissement, et c'est bien fait pour lui, est l'exemple achevé. En réalité, cet engouement comporte une ambiguïté que je voudrais lever devant vous.

Une certaine forme de respect du passé est l'expression plus ou moins avouée d'un refus de la création architecturale et rejoint par là ce que l'on appelle la mode « rétro » qui n'est pas l'attachement au passé, ni même sa nostalgie, mais une sorte de fascination trouble qui annonce ou appelle la stérilité. Il semble en effet que, pour une partie de l'opinion, l'attachement, d'ailleurs assez récent, au patrimoine, et la manière d'en revendiquer la protection, expriment moins une admiration lucide que le refus ou la peur de la création contemporaine. Après les vérités générales et reposantes qu'on mentionnait au début, voici venu le moment des questions gênantes. Voulons-nous vraiment que Paris soit témoin de son temps, et pas seulement de son passé ? La question est assez grave pour être abordée « sans contention ni artifice », comme disait Montaigne.

Il est vrai que, dans l'ensemble, l'architecture moderne n'a guère produit, à Paris, d'œuvres dignes de la contemplation des foules, et susceptibles de remplir une des fonctions majeures de l'architecture, qui est d'ordre pédagogique. Il est vrai encore que l'architecture subit une certaine crise d'inspiration, dont sa disgrâce économique et juridique est à la fois la cause et l'effet ; on dirait que la science et la technique, qui,

Paris témoin de son passé et de son temps

en tant que domaines, ont libéré l'esprit et qui ont apporté à l'architecture la plasticité du verre, du métal et du béton, exercent sur elle, en définitive, plus de pesanteur qu'elles ne lui impriment d'élan, et qu'elle paraît comme emprisonnée dans une géométrie conçue il y a cinquante ans par les maîtres du Bauhaus. Il faut également reconnaître qu'à Paris, la création architecturale a été plutôt méprisée par les constructeurs et les administrateurs et commise au simple conditionnement des boîtes à habiter et à travailler. On comprend que, dans ces conditions, l'architecture moderne soit méconnue et mal aimée. Ses interventions dans Paris sont, à de rares exceptions près, ou d'une platitude qui n'a même pas le mérite de bien s'intégrer dans le tissu de la ville, ou d'un triomphalisme incongru dont certaines tours portent très haut l'exemple. Le geste architectural moderne est ici un coup de poing ou une courbette académique.

Il résulte de tout cela une véritable disgrâce de l'architecture moderne, particulièrement sensible à Paris, et qui est un véritable cercle vicieux : incompris, les vrais créateurs se taisent ou se plient aux impératifs du marché, tandis que les autres épatent le chaland ou les ministres avec du faux moderne qui exploite jusqu'au tic d'anciennes audaces. Il est alors facile de convaincre l'opinion que décidément l'architecture moderne n'a pas sa place à Paris et doit se contenter des champs de betteraves des villes nouvelles pour y bafouiller et y provoquer tout son saoul. Ce qui fait que l'on accueille avec soulagement des décisions administratives qui multiplient les interdictions et les protections, et que l'on juge raisonnable la substitution d'espaces verts à tout autre projet. Mais ces décisions utiles, et souvent courageuses, qu'il faut certainement défendre et multiplier si elles accompagnent et

contrebalancent une politique d'innovation architecturale, ne seraient pas sans poser quelques problèmes si elles tenaient lieu, à elles seules, de politique pour l'avenir de Paris.

Décider que Paris est ville fermée pour l'architecture moderne est un choix grave, mais qui du moins a sa cohérence, et qui est en tout cas préférable à la molle anarchie du « laissez-faire ». Mais il serait dommage que ce choix, s'il est dans l'esprit des pouvoirs publics, soit fait insidieusement, insensiblement, et que ce conservatisme intégriste se pare, à coup de décisions spectaculaires, des mérites d'une audace qui lui est au fond totalement étrangère. Il faut qu'il s'avoue pour ce qu'il est. Car le choix, me semble-t-il, est bien là : la protection du patrimoine oblige incontestablement à des mesures rigoureuses et à une vigilance de tous les instants. Mais il faut savoir si la maîtrise de l'avenir parisien se limite à cela, ou si elle inclut aussi un bon usage de l'innovation. Pour ma part, je crois que ce serait un aveu de faillite culturelle que de refuser à la création architecturale sa place à Paris.

Encore faut-il tenter de définir cette place ; c'est l'objet d'une sixième proposition.

La structure complexe de Paris oblige à ensermer la sauvegarde du patrimoine et l'innovation architecturale dans un ensemble de normes que le droit seul est impuissant à fixer, mais auxquelles il peut conférer un sens général et un fondement légal. Le droit peut en effet définir la vocation des secteurs géographiques de la ville, imposer des limites de surface, de volume ou de hauteur, subordonner à autorisation tout ce qui peut compromettre ou altérer le caractère d'édifices ou de secteurs dignes de protection ; mais il peut difficilement aller plus loin et définir à l'avance par la voie de règlements

administratifs, dont on sait qu'ils font rarement bon ménage avec le génie, ce qu'il y a lieu de faire, positivement, pour créer ou pour respecter les créations anciennes. Et quand il s'avise de le faire, il engendre cette maladie de l'administration moderne, si funeste pour l'urbanisme, qu'est la dérogation, cette forme élaborée de l'arbitraire qui, sélective, non motivée, facultative, encourage l'intervention, récompense le cynisme et consacre la faveur.

Mais ce n'est pas parce que le droit et les juristes sont impuissants à définir une doctrine de la ville que les citoyens doivent laisser ce soin à la sourde dictature des ingénieurs, des bureaux et des promoteurs. Plutôt que de s'en tenir aux protestations générales, aux campagnes de presse qu'il est si facile d'exploiter ou d'égarer, ne pourrait-on pas imaginer une manière de consensus social sur un certain nombre de principes dont le respect serait précisément placé sous le contrôle de l'opinion ?

Je ne me hasarderai pas ici à formuler ces principes ; il y faudrait du temps et de la compétence, qui me manquent. Je voudrais du moins en tenter une première approche.

La chose à dire d'abord, c'est que, de même qu'il existe en littérature, en musique, en peinture, des œuvres achevées, qu'un simple changement de mot, de note, de nuance altérerait irrémédiablement, il est en architecture des œuvres de même nature, auxquelles on ne saurait ni ajouter, ni retrancher. C'est le cas des monuments, et aussi des grandes compositions architecturales. La seule intervention possible, c'est la copie littérale. Tout ce qui peut altérer ces œuvres doit être, par tout moyen, proscrit. Cela ne concerne pas seulement l'environnement immédiat mais aussi, compte tenu des hauteurs croissantes que permet la technologie moderne, le lointain. Ce qui se voit au creux de l'épaule des



Invalides, vus des Champs-Élysées, est un malheur public. Les fuseaux de protection des grandes perspectives monumentales et naturelles de Paris doivent, notamment, s'opposer de façon inexorable à leur altération.

Autre point : dans le centre historique de la ville, tout aménagement public, quelle qu'en soit la nature, doit se voir imposer, si ce n'est pas son objet principal, d'améliorer, et non seulement de respecter, l'environnement des édifices et des ensembles monumentaux. Aucune considération de coût ne saurait à cet égard l'emporter sur cet impératif catégorique, aucune utilité sociale ne pouvant se mesurer avec l'inestimable et suprême utilité du maintien du capital culturel, comme nous l'expliquons si éloquemment aux gens de Venise.

Dans une ville comme Paris, la rareté des espaces verts oblige les pouvoirs publics et les propriétaires, congrégations religieuses comprises, à maintenir absolument, voire à étendre et à ouvrir, ainsi qu'à améliorer ceux qui existent. En revanche, il n'est nullement évident que tout espace qui, au cœur de la ville, se libère pour une raison ou pour une autre, doit passer du minéral au végétal. L'exemple des Halles montre assez que l'espace vert n'est souvent qu'une apparence de solution et que la mauvaise architecture ou la non-architecture est habile à se dissimuler sous des frondaisons complices. On ne saurait inverser la proposition d'Alphonse Allais et mettre la campagne à la ville. L'espace vert commente et met en valeur l'architecture urbaine, suscite et orchestre la rencontre des hommes et de la ville ; il n'est qu'un auxiliaire à conjuguer, et non une solution à toutes les défaillances de l'imagination créatrice.

Il est difficile de définir territorialement, et avec précision, la répartition des secteurs où l'architecture de copie ou d'accompagnement doit être seule admise, et ceux où, à l'inverse, la création est possible. La frontière entre les deux types d'architecture est d'ailleurs, dans une

large mesure, une vue de l'esprit, et l'on devrait le reconnaître sans ambiguïté. Il est des pastiches très inventifs, riches de prouesses techniques, fourmillant d'invention, et qui peuvent susciter une vie nouvelle, dans une animation originale. Il est aussi des fausses audaces et des radotages d'avant-garde. L'un des mérites de notre époque, dans tous les domaines de la création artistique, est une certaine rupture scolastique, qui fait depuis peu échapper, par exemple, les musiciens et les peintres à la tyrannie des langages sériel et abstrait qui pendant longtemps avaient été décrétés voies obligatoires et exclusives de l'invention. On commence à comprendre en architecture que la géométrie du métal n'est pas le chemin obligatoire de l'originalité, comme la cariatide et le pilastre corinthien ne sont pas le dernier mot de l'esprit créateur.

En vérité, à la seule exclusion de la copie littérale, dont on a dit qu'elle était parfois nécessaire, tout geste architectural doit être créateur, et doit être incité à l'être. Mais, selon les lieux, la liberté d'invention doit être limitée au minimum par des normes de hauteur et de volume, parfois par des contraintes de forme et de matériau, exceptionnellement par des règles de style. Mais rien ne serait pire que l'uniformité de ces prescriptions, et leur formulation administrative a priori. La création architecturale ne retrouvera la voie d'une véritable invention, et aussi celle d'une adhésion de l'opinion, que si elle est autorisée à se confronter avec l'esprit des temps anciens, à condition de le faire avec tact et mesure. Ni les réglementations, ni je ne sais quel terrorisme de l'opinion ne sauraient s'opposer à ce dialogue.

Tout ce qui vient d'être dit n'a que valeur d'indication, et de première approximation ; il faudrait approfondir, non dans l'idée d'élaborer un document juridique contraignant, mais plutôt une charte parisienne du patrimoine vivant, dont l'application serait placée sous le contrôle de l'opinion.

On en vient ainsi à une septième et dernière proposition.

Sous la protection de qui doit être placée la ville ? Du prince qui aime les voies sur berge ou ne les aime pas ? Des administrations qui cultivent le secret ? Des élus qui écoutent les plus bruyants de leurs électeurs ? Des partis qui font de l'avenir de la ville un champ d'épanouissement de leurs querelles ? De la presse qui, selon ses humeurs, alarme l'opinion sur de vrais ou faux problèmes ? De l'opinion elle-même qu'on amuse avec des maquettes ? On assiste aujourd'hui à un enchevêtrement d'initiatives et d'interventions qui a quelque chose de réconfortant, dans la mesure où il traduit un intérêt croissant, une sensibilité toute neuve, une exigence de participation. Mais il y a dans tout cela quelque chose d'anecdotique, de superficiel qui, s'il devait persister, appauvrirait jusqu'à le rendre dérisoire et inopérant un courant d'intérêt très prometteur en soi.

Sauver le pont des Arts, le théâtre des Variétés et la Cité fleurie, préserver de toute injure le site de Notre-Dame, conserver à Charonne un peu de son allure villageoise sont des opérations indispensables, et il est bon que l'on ait fait flèche de tout bois, en recourant aussi bien au président de la République qu'au Conseil de Paris, à la Commission des sites qu'à la presse. Mais quand on sait la vigilance, le dévouement, l'obstination qu'il faut pour déceler tel projet intempestif d'une administration ou d'un promoteur et pour le combattre, on se dit que l'avenir de Paris ne peut, durablement, être laissé à la seule initiative de quelques citoyens plus conscients que les autres, ou de réactions spontanées de l'opinion qui risquent toujours d'être captées par d'habiles manœuvriers ou figées dans une conservation stérile qui, en ce domaine, est toujours ce qui divise le moins.

Je n'ai pas de recette à proposer. Toutes les forces que j'ai citées ont

leur rôle à jouer. Il est vrai que, dans un pays comme le nôtre, le chef de l'Etat a hérité des monarques une vocation à dire son mot sur le patrimoine parisien ; mais même aux époques les plus autoritaires, le peuple de Paris a eu la responsabilité de construire sa ville et d'en façonner le visage. Il serait paradoxal qu'en un temps démocratique les administrations et les promoteurs ne lui laissent que la faculté de protester. Les élus, les moyens d'information, les associations doivent créer les conditions d'une concertation qui doit être globale et synthétique. Aucun aspect du développement de la ville ne peut y échapper ; puisque les ingénieurs municipaux se disqualifient en plaçant devant Saint-Germain-l'Auxerrois des dispositifs d'éclairage comme on en voit sur les aires de stationnement des aérodromes, il faut se battre même sur ces dossiers techniques ; puisque les considérations financières ou politiques dictent certains choix et contribuent à altérer le quartier de la Bourse ou celui des Halles, il faut aussi se battre sur ce terrain.

En vérité, il n'est pas de décision intéressante l'avenir de Paris qui ne doive être rattachée à une conception globale, et donc culturelle, de son patrimoine ; non pas une conception étroitement archéologique ou historique, mais une conception ouverte, qui doit à Villon autant qu'à Philibert Delorme, à Pissarro autant qu'à Lefuel, à Utrillo et à Yvette Guilbert, à Brassens et à Sylvia Monfort autant qu'à Perret et à Zehrfuss.

Il nous faut retrouver, dans la contemplation et dans la fréquentation de l'architecture du passé comme dans l'audace du geste architectural créateur, la poésie, au sens profond du terme, du bâtisseur. Comme nous l'enseigne Saint-John-Perse : « Les civilisations mûrissantes ne meurent point des affres d'un automne ; elles ne font que muer. L'inertie seule est menaçante. Poète est celui-là qui rompt pour nous l'accoutumance. »

Jacques Rigaud

AU SERVICE DES ENSEIGNANTS...

L'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE

Ecole privée fondée en 1928
11, rue de Sèvres, 75006 Paris
Tél. : 222-62-09 - 222-69-36

met à votre disposition :

SES PREPARATIONS DE CLASSE en 24 semaines, 24 devoirs, 24 corrigés pour la plupart des classes et des matières.

SES EQUIPES DE CORRECTEURS : toutes classes, toutes disciplines à tout moment de l'année. (Vous choisirez vous-même les sujets. — Précisez service S.D.)

SES FASCICULES D'AIDE A LA LECTURE DIRIGÉE :

— Collection « Lecture en trois dimensions » pour le 1^{er} cycle.

— Collection « Le Français par la lecture » pour le 2^e cycle.

Plus de 40 titres accompagnent des livres de poche.

SES TRAVAUX PRATIQUES DE COMPOSITION FRANÇAISE : (T. P.R. de C.F.) pour 6^e, 5^e, 4^e et 3^e à partir de documents originaux : textes publicitaires, bandes dessinées, etc.
Chaque T. P.R. : 6 francs. Remise de 10 % au-dessus de 50 francs.

le carnet du professeur

MARQUE ET MODÈLE DÉPOSÉS

format unique 21 x 13,5 cm



répond à vos besoins

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

vous aide dans votre travail

Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

contient votre documentation d'usage

Le carnet est vendu complet ou vous le composerez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément.

NOUVEAUTÉS : les fiches étiquées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

VENDU EXCLUSIVEMENT

par **BERTY**, 49, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS
Tél. 331-01-41 - 587-01-13

APPAREILS DE PROJECTION

agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale

EPISCOPES - EPIDIASCOPES

projetant les surfaces 15 x 15, 20 x 20, 30 x 30 cm de documents d'épaisseur et de grandeur quelconque

RETROPROJECTEURS - FLECHES LUMINEUSES

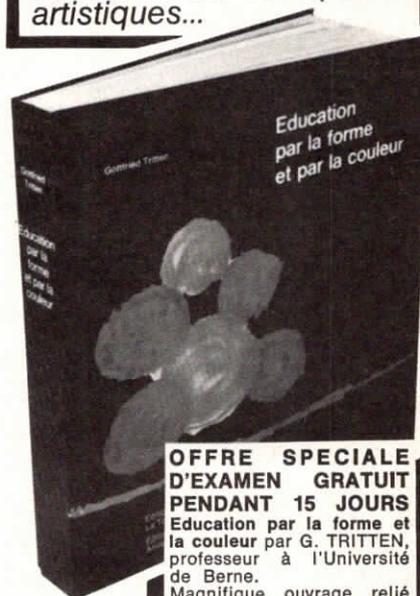
MICROLUX pour préparations microscopiques

Etablissements MOLLIER

97, avenue de Versailles, Paris-16^e

Tél. : 288-31-85

Un instrument de travail indispensable à tous les maîtres, pour l'enseignement du dessin et des disciplines artistiques...



OFFRE SPECIALE D'EXAMEN GRATUIT PENDANT 15 JOURS

Education par la forme et la couleur par G. TRITTEN, professeur à l'Université de Berne.
Magnifique ouvrage relié 408 pages - 27 x 29,7 cm plus de 800 illustrations dont 350 en couleurs.

PRIX : 198,00 F

Education par la forme et par la couleur

propose aux enseignants 171 leçons exemplaires s'enchaînant selon une progression méthodique adaptée au développement psychologique et intellectuel d'élèves de 11 à 16 ans.

Education par la forme et la couleur est un instrument indispensable à tous les professeurs et instituteurs qui, faute d'une information suffisante, sont parfois tentés de négliger l'enseignement du dessin, discipline essentielle sur le plan éducatif. Pour examiner cet ouvrage gratuitement, retournez aujourd'hui même le bon ci-dessous aux Editions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

BON D'EXAMEN GRATUIT

Veillez m'envoyer pour examen gratuit de 15 jours et sans engagement de ma part le livre Education par la forme et la couleur.

Si ce livre ne correspond pas à mon attente, je vous le retournerai par paquet poste dans son emballage sans rien vous devoir. Sinon je vous le réglerai comme suit :

198 F + 14 F pour frais de port et d'emballage

en deux versements mensuels de 102 F chacun + 14 F de frais de port et d'emballage.

Indiquer par une croix dans la case correspondante le mode de règlement choisi.

NOM _____

PRENOM _____

RUE _____

N° _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

Signature obligatoire

Editions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX. E4



Nouveau MAGNETOPHONE DE CLASSE AUDIO-VISUELLE

ENREGISTREUR - LECTEUR ou LECTEUR SEUL. LEVIER UNIQUE POUR TOUTES FONCTIONS.

AUDIO-MARCHAND :

11 bis, rue du Docteur-Guionis
92-Rueil-Malmaison - Tél. : 977-09-44

- LABORATOIRES DE LANGUES A BANDES ET CASSETTES
- TELEVISION CIRCUIT FERME
- ANALYSEUR DE REPONSES
- MAGNETOPHONE DE CLASSE AVEC RETOUR AUTOMATIQUE EN DEBUT DE PHRASE MAITRE

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco
N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F
N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 74-Chapelle d'Abondance, 1020 m, ski piste et fond, appts tt conf., vac. scol. Ecr. Claude Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- Appt meub. séj., 3 ch., cuis., s. d'e., wc, Noël, fév. 1.200 F tt comp., stat. ski. Ecr. Simond, le Coin, 05510 Arvieux.
- 74-1200 m, proche Flaine, studio tt conf., 3-4 pers., hiver, été. Ecr. P.A. n° 526.
- Savoie, sports d'hiver, plusieurs appts meub., chacun 7 pers., tt conf., ttes périodes. Ecr. P.A. n° 527.

location (demandes)

- Etudiants médecine (4^e année) ch. banlieue Est, Sud-Est, gde maison non meub., 8 p. min. dont 6 ch., + jard. Ecr. P.A. n° 528.

ventes

- Montpellier, au cœur des facultés, vrai F4, calme, 10 km mer, pouvant servir de résid., pendant l'été et être loué à étudts pend. ann. scol., px 125 000 F. Ecr. P.A. n° 529.

correspondance scolaire

- CM2 21 g. ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. g. centre, 59283 Raimbeaucourt.

● LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE AU MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS T. 6 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

SOURDS

Ecouter n'est pas entendre. Remédiez efficacement à cet état par AUDITION SURACTIVEE. Brochure n° 28 sur demande à LA MAISON DU SOURD
5, rue Tronchet, PARIS (8^e)

- 23 CE1, 26 CE2, 20 CM1, 25 CM2 ch. corresp. rég. La Rochelle, littoral charentais. Ecr. Ec. J.-Zay, av. C. Pagé, 86100 Chatellerault.

- Cl. unique, 3 SE, 3 CP, 2 CE1, 2 CE2, 3 CM1, 3 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Tracy Bocage, 14310 Villers Bocage.

divers

- Dce 56 ans, dés. corresp. en vue relations amicales et mariage, rég. Paris. Ecr. P.A. n° 530.

- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. M^{me} Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris-3^e. Tél. : 272-35-02.

- Organisation Séjours Linguistiques offre à RETRAITES ENSEIGNEMENT ou PROF. LANGUES activité d'appoint bien rémunérée, très compatible avec vie familiale et professionnelle. Nécessité bonne introduction milieu scolaire + tél. Ecrire avec références à C.S.L.C. 1, av. Marx-Dormoy, 63000 CLERMONT-FERRAND.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges, milieux div. c/3 timbres. PENCLUB-éduc., 4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2^e.

- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21700 Nuits-Saint-Georges. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

L'EDUCATION recherche enseignants actifs, ou étudiants actifs, ou autres personnes actives, pour diffusion de la revue dans départements. Ecr. L'EDUCATION, service promotion, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 50 F

ÉTRANGER 65 F

REGLEMENT

Virement postal joint Mandat carte

Chèque bancaire joint Mandat lettre

Date Signature

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. : joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

ZIPCODE	
76	20

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Ce bon — à envoyer 97, rue Réaumur, 75002 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Vous faites — certains d'entre vous depuis trente ans maintenant — confiance à « l'éducation ».

Nous vous en remercions vivement.

Comme vous l'avez appris par la lecture du dernier numéro de l'année scolaire écoulée (n° 251 du 19 juin) l'association « l'Education », éditrice de la revue, a repris la gestion totale de celle-ci, y compris la gestion des abonnements.

Plus ces derniers seront nombreux, plus nous pourrons amplifier notre action.

Parlez de nous ! faites-nous connaître !... Donnez votre numéro à un collègue quand vous l'avez lu... Et puis écrivez-nous, dites-nous ce que vous pensez des articles, des informations, des critiques...

Ainsi s'ouvre le plus large dialogue possible entre « l'éducation » et ses lecteurs.

F. Silvain.

la sécurité, enseignement fondamental pour les enfants du « primaire »

*Les enfants de 1975 sont confrontés quotidiennement à des dangers nombreux.
Leur apprendre à traverser une rue, à circuler à bicyclette,
est une tâche fondamentale pour les enseignants et les parents.
De cet enseignement dépend la sécurité de millions d'entre eux.*

1973, antar offrait son aide aux enseignants en créant une série de 16 planches pédagogiques.

Ces planches ont été utilisées et le sont encore dans plus de 19 000 classes en France.

Pour mettre un nouvel instrument de travail à la disposition des instituteurs antar a étudié une forme de communication pédagogique adaptée aux enfants et au caractère spécifique des leçons de sécurité. Ainsi est né le programme Plop.

1975, Plop la grenouille qui apprend la prudence aux enfants

vous apporte un soutien original, pratique et efficace. Son but : amener vos élèves, à travers des leçons simples, à comprendre POURQUOI il est nécessaire d'adopter la prudence comme règle de conduite générale, puis à DÉCIDER d'eux-même de suivre vos conseils et ceux de Plop en devenant des écoliers prudents.

des moyens adaptés à l'âge de vos élèves

Le programme Plop s'adresse à des enfants de 6 à 12 ans (classes primaires). Plop est née du monde merveilleux du dessin animé, associé dans l'esprit des enfants aux notions de détente et de jeu ; Cela, afin de donner à vos leçons de sécurité une image « à part » et attrayante. Chaque leçon est construite autour de documents hauts en couleurs ; chaque enfant possède « son » matériel propre.

le programme Plop est gratuit.

C'est, parmi d'autres initiatives, l'apport d'antar au développement de la sécurité en France. Si vous avez utilisé les planches pédagogiques, vous savez que cet apport est fait sans aucune contrepartie ni obligation.

retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous

car le tirage n'est pas illimité (1), vous recevrez dans quelques jours votre premier colis, puis chaque mois le matériel nécessaire à votre leçon.

(1) les demandes seront satisfaites dans la limite des stocks disponibles.



DEMANDE DE PARTICIPATION

(à remplir en majuscules)



Nom, Prénoms : _____

Ecole (adresse très complète) : _____

Code postal : _____

Classe enseignée : _____ Nombre d'élèves : _____ Age moyen : _____

désire recevoir sans engagement ni contrepartie d'aucune sorte, les éléments du programme Plop, offerts par antar pour l'enseignement de la sécurité. Les envois sont gratuits et port payé.

à retourner à : antar D.E.L. programme Plop - 4 rue Léon Jost - 75847 Paris Cedex 17